La TOUR DE GARDE

annonce

LE ROYAUME DE JÉHOVAH

15 MARS 1961 N° 6

Périodique bimensuel

LE MARIAGE AU PARADIS

LE MARIAGE EN DEHORS DU PARADIS

L'ANNIVERSAIRE QUE LES CHRÉTIENS DOIVENT CÉLÉBRER

QUEL EST LE CHEMIN DIVIN CONDUISANT AU SALUT?

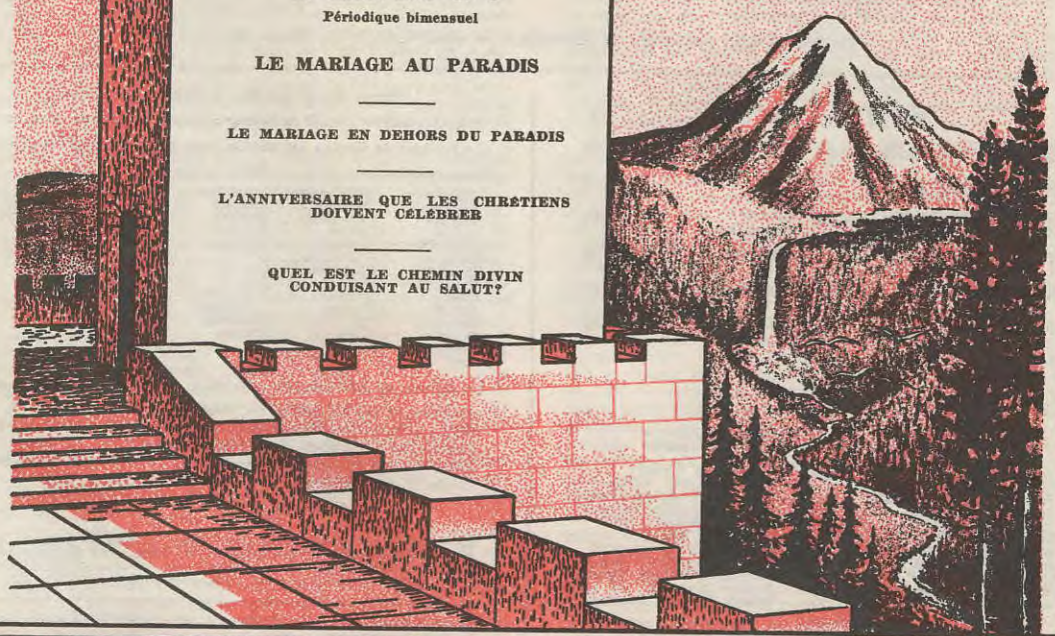

"VOUS ÊTES MES TÉMOINS", DIT JÉHOVAH.—Es.43:12

LE BUT DE « LA TOUR DE GARDE »

Aux temps bibliques, les tours bâties sur des lieux élevés étaient d'excellents postes d'observation d'où les sentinelles pouvaient voir ce qui se passait et, par conséquent, avertir de l'approche d'un danger ou annoncer une bonne nouvelle. Notre périodique occupe symboliquement une telle position avantageuse car il est fondé sur la Parole de Dieu, le livre de la suprême sagesse. Ce fait l'élève au-dessus des propagandes et des préjugés politiques, nationaux et raciaux, ce qui le libère de toute partialité. Il n'est en outre esclave d'aucune croyance traditionnelle. Son message progresse à mesure que croît la lumière répandue sur les desseins et les œuvres de Jéhovah. — Habacuc 2: 1–3.

Ce périodique voit les choses d'un point de vue scriptural. Lorsqu'il considère la génération actuelle vénale, inique, hypocrite, athée, consumée par les guerres, les famines, les pestes, la confusion, la crainte, et constate que des minorités impopulaires sont persécutées, il ne répète pas l'ancienne maxime selon laquelle l'histoire est un perpétuel recommencement. Informé par les prophéties bibliques, il sait que ces calamités sont les signes du temps de la fin de ce monde. Mais, illuminé par une espérance glorieuse, il aperçoit derrière ces malheurs, et grandes ouvertes pour nous recevoir, les portes d'un monde nouveau.

Considérée de ce point de vue, « La Tour de Garde » est une fidèle sentinelle, attentive et consciencieuse, qui note tout signe de danger et en indique l'issue. Elle annonce le royaume de Jéhovah établi par l'intronisation du Christ dans les cieux, pourvoit à la nourriture spirituelle de ses cohéritiers, encourage les hommes de bonne volonté par de glorieuses perspectives de vie éternelle sur une terre paradisiaque, et nous réconforte par la promesse de la résurrection des morts.

Elle n'est pas dogmatique, néanmoins sa voix s'élève avec assurance parce que cette publication est fondée sur la Parole de Dieu. Elle ne publie pas des interprétations particulières des prophéties, mais attire l'attention sur les événements, les compare avec les prédictions et chacun peut vérifier leur parfaite concordance et constater avec quelle précision Jéhovah interprète sa propre prophétie. Pour notre salut, elle concentre fidèlement toute son attention sur la vérité biblique et ne mentionne les nouvelles religieuses que dans un sens général.

Soyez vigilant en ces temps périlleux, tel est le conseil de Dieu. Veillez donc en lisant régulièrement « La Tour de Garde ».

IMPRIMEUR ET EDITEUR: WATCH TOWER BIBLE AND TRACT SOCIETY OF PENNSYLVANIA
39, Allmendstrasse — Berne 22
Editeur principal: 117, Adams Street, Brooklyn 1, N.Y., U.S.A.
N. H. Knorr, Président — Grant Suiter, Secrétaire
Editeur pour la Suisse: Association des témoins de Jéhovah de Suisse
Rédacteur responsable: François Zurcher

« Ils seront tous enseignés de Jéhovah. » — Jean 6:45, NW; Esaïe 54:13.

SOMMAIRE

« Prenez garde à la manière dont vous écoutez » 83
Le mariage au Paradis 84
Le mariage en dehors du Paradis 89
L'anniversaire que les chrétiens doivent célébrer 92
Quel est le chemin divin conduisant au salut? 93
Questions de lecteurs 95

Abréviations employées dans « La Tour de Garde » pour les versions de la Bible mentionnées ci-dessous

AC - Version de Crampon 1905
AS - American Standard Version*
AT - An American Translation*
Cr - Version de Crampon 1923 et 1939
Da - Version de J.-N. Darby
Dy - Catholic Douay Version*
GV - Glaire & Vigouroux
Jé - Bible de Jérusalem
KJ - King James Version*
La - Version de Lausanne
Li - Version de Liénart
LXX - The Septuagint Version*
MM - Les Moines de Maredsous
Mo - James Moffatt's Version*
NC - Nouvelle Bible Crampon 1952
NW - New World Translation*
Ro - J.-B. Rotherham's Version*
RS - Revised Standard Version*
Sy - Version Synodale
Yg - Robert Young's Version*

* anglais

Toute référence biblique non suivie d'une abréviation renvoie à la version de Louis Segond.

Second class postage paid at Brooklyn, N.Y.

Watchtower semimonthly
FRENCH EDITION
Vol. LXXXII No. 6
MARCH 15, 1961

Tirage de ce numéro: 3 800 000 exemplaires

Prix du numéro: 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

« La Tour de Garde » est publiée dans les 58 langues suivantes:

Deux fois par mois		Une fois par mois		
Afrikaans	Hollandais	Arménien	Islandais	Silozi
Allemand	Ilocano	Bengali	Kanarais	Tamoul
Anglais	Indonésien	Bicolano	Malayâla	Tigrinya
Arabe	Italien	Birman	Marathi	Turc
Cébu-Visayan	Japonais	Cingalais	Motu	Ukrainien
Chinois	Norvégien	Coréen	Ourdou	Yorouba
Chishona	Portugais	Croate	Pangasinan	
Cinyanja	Slovène	Ewe	Papiamento	
Civemba	Suédois	Hiligaynon-Visayan	Polonais	
Danois	Tagala	Hongrois	Russe	
Espagnol	Tvi	Ibanag	Samoan	
Finnois	Xosa	Ibo	Sésouto	
Français	Zoulou		Siamois	
Grec				

Bureaux de la Watch Tower Society	Abonnement annuel
Amérique, U.S., 117, Adams St., Brooklyn 1, N.Y.	$ 1.—
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3, C.C.P. 969.76	Fr. 50.—
Canada, 150, Bridgeland Ave., Toronto 19, Ont.	$ 1.—
Haïti, Box 185, Port-au-Prince	Gdes. 5.—
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22, C.C.P. Berne III 3319	Fr. 5.—

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à Watch Tower, 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Printed in Switzerland

La TOUR DE GARDE annonce LE ROYAUME DE JÉHOVAH

Vol. LXXXII 15 mars 1961 № 6

« Prenez garde A LA MANIÈRE DONT VOUS ÉCOUTEZ »

VOUS êtes-vous jamais trouvé dans l'impossibilité de vous rappeler le nom d'une personne à qui vous veniez d'être présenté? Après l'une de vos réponses lors d'une réunion, vous êtes-vous déjà fait rétorquer que votre réponse était identique à celle qui venait d'être formulée? Ou encore, en quittant une réunion, vous est-il arrivé d'être dans l'incapacité de vous souvenir du nom des orateurs et des sujets qu'ils ont traités? Vous avez probablement déjà fait l'une ou l'autre de ces expériences. Mais si cela vous arrive régulièrement, il est alors de la plus grande importance — pour votre bien-être éternel — de suivre le conseil de Jésus de « prendre garde à la manière dont vous écoutez ». — Luc 8: 18.

En certains cas, notre incapacité mentale à enregistrer ce qui se dit peut nous jouer de mauvais tours. Ce fut par exemple le cas de ce jeune ingénieur qui participait à une conférence ayant pour but la mise au point des détails d'une nouvelle installation envisagée par un gros client. Il proposa soudain une solution qu'il jugeait appropriée pour résoudre ce problème. Après quelques instants d'un silence gênant, le président de la conférence lui fit remarquer avec une pointe d'ironie que la même proposition avait été faite et rejetée quelques minutes auparavant. Sur le moment, l'incident prêta à rire. Quelques mois plus tard, l'ingénieur eut à s'en souvenir, mais point en riant. Le projet avait été mis au point, accepté, et la plupart des ingénieurs qui y avaient contribué reçurent de l'avancement; mais il était absent de cette promotion pour s'être conduit en insensé lors de la conférence: il avait manqué de « prendre garde à la manière d'écouter ».

Les instructions de Jésus sur *la manière* dont nous écoutons montrent qu'il y a de mauvaises manières d'écouter qui devraient être évitées. De telles habitudes néfastes peuvent avoir des conséquences sérieuses, se traduisant non seulement par la perte d'un emploi ou d'une promotion, mais par la perte de notre propre vie. L'audition fautive d'un grand nombre de personnes a incité certaines grandes industries et plus d'une vingtaine d'institutions à mettre sur pied des « cliniques d'audition » destinées à inculquer à leurs étudiants de bonnes habitudes auditives et pour leur montrer comment les améliorer.

Ces études ont révélé ce que nous savons par notre expérience personnelle: notre esprit n'est souvent pas concentré sur ce qui se dit. Il est capable d'aller de quatre à dix fois plus vite que la parole et, souvent, nous manquons de le laisser se fixer sur ce qui se dit. Nous le laissons errer — « Je me demande si j'ai fermé ma porte avant de partir. » « Ah, j'y pense, il faut que je puisse régler cet et cela après la réunion » — et, pendant ce temps un point important du sujet a été expliqué et nous n'étions pas au rendez-vous. Combien étaient donc appropriées les instructions de Jésus sur « *la manière* dont nous écoutons »! — Marc 4: 24.

Prendre garde à la manière dont vous écoutez signifie prendre garde aux mots qui sont prononcés. Un mauvais auditeur n'entend que des mots et il ne saisit aucune pensée. Il n'a pas appris à saisir les idées maîtresses, ni à comprendre les arguments solides et les détails destinés à étayer ces idées. Ils est entendu qu'un bon orateur ayant un plan bien ordonné lui facilitera la chose, mais le bon auditeur apprendra aussi à saisir les points principaux et les arguments qui les soutiennent, même s'il s'agit d'un exposé difficile présenté de façon monotone et sans chaleur. En de telles occasions, l'orateur dispose de matières de valeur et le bon auditeur saura en tirer parti en dépit de la monotonie de l'exposé.

Des foules écoutaient Jésus lors de sa présence. Elles étaient émerveillées de ce qu'elles entendaient et elles se réjouissaient de ses paroles. Mais Jésus montra quand même que tous n'étaient pas de bons auditeurs quand il leur dit: « ... qu'en entendant ils entendent et ne comprennent point ». Un bon auditeur a de bonnes raisons d'écouter. Son intention est de s'instruire pour utiliser la connaissance acquise plus tard, à la fois pour lui-même et pour ceux avec lesquels il entrera en contact. La majorité de ceux qui écoutaient Jésus n'avaient pas cette qualité propre aux bons auditeurs. Ils étaient comme les contemporains d'Ezéchiel et Jésus était tout simplement pour eux « comme un chanteur agréable, possédant une belle voix, et habile dans la musique ». Ils entendaient ses paroles mais c'était tout. — Marc 4: 12; Ezéch. 33: 32.

Marie, la mère de Jésus, était une bonne auditrice et elle est un exemple pour les chrétiens. Quand les bergers la trouvèrent dans l'étable avec le nouveau-né Jésus et qu'ils lui racontèrent en détail comment ils avaient été dirigés par les anges, le récit dit que « Marie gardait toutes ces choses, et les repassait dans son cœur ». Plus tard, alors qu'encore enfant il prononçait des paroles de sagesse, « sa mère gardait toutes ces choses dans son cœur ». Un bon auditeur est prompt à discerner la signification de ce qui est dit: Il méditera ce qu'il a entendu, il raisonnera et il préservera ces matières en vue d'un usage futur.

Une faute majeure commise par les auditeurs et révélée par l'étude des « cliniques d'audition » est le fait que beaucoup se ferment mentalement aux idées qui ne sont pas les leurs. Inconsciemment, ils sont effrayés à l'idée de penser qu'ils vont entendre quelque chose qui va remettre en question leur point de vue. L'ouïe possède cette capacité étonnante de pouvoir se concentrer sur ce qu'elle veut entendre, mais aussi de devenir étanche à ce qu'elle ne veut pas entendre. Les mots arrivent alors à l'oreille, mais il n'est pas permis à l'esprit de les enregistrer.

Les jours de Noé en sont un exemple. Les Ecritures disent que « Noé était un prédicateur de justice »; les gens entendirent sa prédication, mais « ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emportât tous ». (II Pierre 2: 5; Mat. 24: 39). Ils fermèrent leurs oreilles en ce sens qu'ils ne permettaient pas à l'esprit de considérer ce que Noé disait. » « Ils ne se doutèrent de rien », malgré ce qu'ils avaient entendu. C'était un message contraire à leur manière de penser et à leur mode de vie, et ainsi qu'on le constate encore aujourd'hui, ils fermaient leur esprit à ce qu'ils ne voulaient pas entendre. Une aussi faible capacité auditive leur valut la destruction éternelle.

Jésus dit que « ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme. » (Mat. 24: 37). En ce jour de la seconde présence de Christ, comme aux jours de Noé, la grande majorité « ne prend pas garde à la manière dont ils écoutent ». C'est pourtant une question de vie et de mort! Tous ceux qui aiment la vie, en entendant les paroles de vie que contiennent les saintes Ecritures, la Bible, voudront « prendre garde à la manière dont ils écoutent ». « C'est pourquoi nous devons d'autant plus nous attacher aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne soyons emportés loin d'elles. » — Héb. 2: 1.

Le mariage au PARADIS

LE MARIAGE de l'homme et de la femme a son origine au Paradis. Quand le Paradis sera rétabli sur la terre sous la domination du royaume de Dieu, le mariage continuera jusqu'à ce que soit réalisé, par cette union, le dessein de Dieu.

> « Le Seigneur Dieu prit donc l'homme, et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât. Et le Seigneur Dieu forma la femme de la côte qu'il avait tirée d'Adam, et l'amena à Adam. » — Gen. 2: 15, 22, Sacy.

[2] Il faut donc honorer et respecter le mariage. L'union du mariage fut un privilège offert à l'homme et à la femme. Elle ajouta un élément de beauté et de joie au paradis terrestre. Le mariage procède de la source la plus honorable et la plus respectable qui soit. Son auteur est céleste. C'est le Dieu très-haut, qui ne fait jamais rien de mal, qui ne pèche jamais. Il est le Créateur de l'homme. Vers la fin du sixième « jour » de la création, ce Créateur saint et glorieux prit des dispositions pour faire apparaître à l'existence sa créature terrestre la plus élevée. « Et Dieu [au ciel] dit: Faisons [l']homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'ils dominent sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux des cieux, et sur le bétail, et sur toute la terre, et sur tout [animal] rampant qui rampe sur la terre. » (Gen. 1: 26, *Da*). En disant à son agent de création: « Qu'ils dominent », Dieu indiqua à son Fils céleste qu'il y aurait deux ou plusieurs hommes, ou un grand nombre d'humains qui domineraient sur les créatures animales. Comment ces hommes seraient-ils produits? Dieu le montra à son Fils créateur.

[3] De quoi se servit Dieu comme matériau de création? Dans son Livre, la sainte Bible, il nous dit: « Et (Jéhovah) Dieu forma l'homme, poussière du sol, et souffla dans ses narines une respiration de vie, et l'homme devint une âme vivante. Et (Jéhovah) Dieu planta un jardin [un parc, un paradis] en Eden, du côté de l'orient, et il y plaça l'homme qu'il avait formé. » (Gen. 2: 7, 8, *Da*). L'apôtre Paul confirme l'autorité inspirée de ce récit biblique du second chapitre de la Genèse, disant: « Le premier homme, Adam, devint une âme vivante... Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre. » — I Cor. 15: 45–47.

[4] Au début Jéhovah Dieu ne fit qu'une seule créature humaine, mais non à titre d'expérience. A l'image de qui Dieu fit-il l'homme? A l'image d'un singe? Non, mais, ainsi que Dieu le déclara à son Fils créateur, « à notre image, selon notre ressemblance ». (Gen. 1: 26, *Da.*) « Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu. » (Gen. 1: 27). Voilà pourquoi le premier homme, qui était une créature parfaite et un « fils de Dieu », possédait des qualités mentales, morales et émotionnelles dont est dépourvu le plus élevé des animaux inférieurs (Luc 3: 38). Le même apôtre Paul confirma l'autorité inspirée de la Genèse, chapitre premier, que nous avons cité, en disant: « L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu. » (I Cor. 11: 7). Le premier homme, Adam, vint en tête de la famille humaine. Aussi avait-il la primauté ou la priorité dans l'ordre sur la créature humaine suivante qui devait apparaître sur la terre. Son Créateur et Père céleste voulait que son fils Adam eût une compagne terrestre qui lui fût assortie. Comment Dieu lui fournit-il une compagne de ce genre?

[5] Dieu ne choisit pas une guenon pour compagne de l'homme parfait. C'eût été pousser l'homme à commettre la bestialité. Le Biologiste suprême, Jéhovah, savait qu'Adam ne pouvait se croiser avec la femelle d'un singe et engendrer une descendance métisse pour remplir la terre. C'est pourquoi la science sans foi s'est couverte de ridicule et ses efforts expérimentaux pour rendre féconds des accouplements d'humains avec des singes ont été autant d'insuccès et n'ont pas prouvé la théorie qui voudrait que l'homme se rattache à la famille des singes ou aux anthropoïdes. — Ex. 22: 19; Lév. 18: 23–25.

[6] En sa qualité de Père, Dieu désirait faire plaisir à Adam. Il lui fit connaître toutes les bêtes et les oiseaux et laissa à ce fils capable le soin de leur attribuer un nom. Cependant Adam n'éprouvait pas le moindre désir de s'unir à une bête sauvage ou à un animal domestique ni même à un singe et de commettre ainsi la bestialité avec une créature qui lui était inférieure. Aucun animal ne ressemblait à l'homme parfait, « le fils de Dieu ». Le résultat de son étude biologique des animaux et des oiseaux se résume en ces mots consignés dans Genèse 2: 20: « Mais, pour l'homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui. » Quel ouvrage allait sortir des mains de Dieu, car il avait dit: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui »? Dieu serait-il capable de faire une créature qui plairait à Adam et qu'il désirerait en tant qu'homme, bien qu'il

1. Où le mariage a-t-il son origine? Où sera réalisé son but?
2. a) Comment faut-il traiter le mariage et pourquoi? b) Quand Dieu déclara son dessein de créer l'homme, quelle question se posa et pourquoi?
3. De quoi Dieu se servit-il comme matériau de création pour faire l'homme? Comment Paul confirme-t-il le récit de la Genèse?
4. Pourquoi l'homme possédait-il des qualités mentales, morales et émotionnelles, qui sont absentes chez les singes? Pourquoi convenait-il qu'Adam fût le chef de sa compagne terrestre?
5. Pourquoi Dieu ne choisit-il pas une guenon pour compagne de l'homme? Comment des savants sans foi se sont-ils couverts de ridicule?
6. Quel fut le résultat de l'étude biologique qu'Adam fit en Eden? Comment les capacités créatrices de Dieu furent-elles mises à l'épreuve?

ne l'eût jamais vue? Père sage, Dieu savait comment il pourrait satisfaire son fils par une compagne véritable. — Gen. 2:18.

7 Imaginez-vous comme un homme normal sortant d'un sommeil profond, sans rêves, et se voyant présenté à une vierge d'une beauté parfaite, de la même famille humaine que lui, la première qu'il ait jamais vue! C'est cè qui arriva à Adam. «Alors (Jéhovah) Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit; il prit une de ses côtes, et referma la chair à sa place. (Jéhovah) Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers l'homme.» — Gen. 2:21,22.

8 Jéhovah ne se trompe jamais. Sa science étant parfaite, il ne commet pas d'erreurs de jugement. Ce n'est pas un mauvais horloger. Quelles furent les réactions de son fils humain devant cette présentation? Dieu expliqua à Adam qui était cette créature et comment elle était apparue à l'existence. Adam apprit qu'aucun lien ne la rattachait aux animaux ou aux oiseaux qu'il avait inspectés et auxquels il avait donné des noms. Il fut reconnaissant que la volonté de son Père était qu'il épousât cette femme. Il ne pouvait ni ne voulait refuser de prendre quelqu'un qui était sa propre chair et os de ses os. C'est avec le plus vif plaisir qu'il l'accepta comme épouse et l'emmena chez lui comme compagne et complément. Il était entièrement satisfait de cette créature, pour le grand bonheur de son Père céleste. «Et l'homme [ish] dit: Voici cette fois celle qui est os de mes os et chair de ma chair! on l'appellera femme [ish-shah], parce qu'elle a été prise de l'homme [ish].» — Gen. 2:23.

9 Voilà comment se réalisèrent les paroles de Genèse 1:27 (*Da*): «Il les créa mâle et femelle.» Enonçant la loi théocratique qui devait régner au Paradis d'Eden, Dieu accompagna l'exclamation poétique d'Adam par ces paroles contenues dans Genèse 2:24: «C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair.» Plus de quatre mille ans plus tard, Jésus-Christ, le Fils céleste de Dieu, confirma l'authenticité inspirée du premier et du second chapitre de la Genèse. Il démontra qu'ils n'étaient pas en contradiction mais en parfaite harmonie par les paroles qu'il adressa à des hommes qui annulaient la Parole de Dieu par leurs traditions. Jésus cita les deux chapitres, disant: «N'avez-vous pas lu que celui qui les a faits, dès le commencement les a faits mâle et femelle, et qu'il a dit: C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère et sera uni à sa femme; et les deux seront une seule chair?... Ce donc que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.» (Mat. 19:4–6, *Da*). Donc le paradis d'Eden devait avoir des groupes familiaux indépendants, bien qu'apparentés.

LE PREMIER COUT DU MARIAGE

10 La femme coûta à Adam une de ses côtes. Ayant été créée d'une côte prise au premier homme Adam, qui lui-même avait été créé à l'image de Dieu, selon sa ressemblance, la première femme devint la gloire de l'homme. L'apôtre inspiré Paul attache une signification au lien unissant l'homme et la femme. Il dit: «Il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme.» (I Cor. 11:7–9). L'homme étant l'image et la ressemblance terrestres de Dieu, la femme avait tout lieu de témoigner un profond respect pour son mari. C'était là la meilleure manière d'être le reflet de la gloire de l'homme, de la gloire de son époux. Elle serait ainsi une bonne chose pour l'homme Adam. «A-t-il trouvé une femme bonne? Il a trouvé une bonne chose et il obtient la faveur de Jéhovah», est-il dit dans Proverbes 18:22 (*NW*). La femme était une bonne chose de la part du Père céleste, car il est écrit: «Toute grâce excellente et tout don parfait descendent d'en haut, du Père des lumières.» — Jacq. 1:17.

11 Pour cette raison le paradis d'Eden fut le lieu du mariage parfait entre l'homme parfait créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu et la femme parfaite qui pouvait fidèlement refléter la gloire de l'homme parfait, à la louange de Dieu. Procédant du Dieu de sainteté, le mariage est saint. Il n'y a rien de coupable dans cette union mais on peut enfreindre ses lois.

12 Dieu le Créateur voulait que le mariage fût une joie pour l'homme et la femme. Il voulait les voir vivre en paix et prendre part à l'accomplissement de son dessein parfait. Voilà pourquoi, après qu'Adam eut accepté la femme pour épouse, leur Créateur et Père céleste put les bénir.

13 Sa bénédiction ainsi que sa volonté à leur égard sont énoncées en ces termes: «Il créa l'homme et la femme. Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre.» (Gen. 1:27,28). Dieu ne peut bénir une chose mauvaise, pas plus qu'il ne peut créer une chose impure. La création d'une femme parfaite était une chose excellente, car il n'était pas bon que l'unique homme de la terre fût seul de son espèce. L'homme ne pouvait reproduire seul son espèce. De même, le mariage de l'homme et de la femme au Paradis était une bonne chose, car il servirait à l'accomplissement du dessein béni du Père céleste en remplissant la terre d'un nombre suffisant de créatures humaines et en transformant le globe entier en un paradis qui serait la demeure éternelle d'humains parfaits. Le récit biblique entend aussi le mariage parfait dans le Paradis, au sixième «jour» de la création, quand il dit: «Dieu vit tout ce qu'il avait fait; et voici, cela était très bon. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin: ce fut le sixième jour.» — Gen. 1:31.

14 C'est ici la première forme de mariage sur la terre, et les ethnologues du XX^e siècle, des hommes sans foi, cherchent en vain quelque chose d'antérieur ou de différent. Quand il unit l'homme et la femme au Paradis, Jéhovah Dieu prit-il les dispositions pour que le jeune couple pût divorcer à un moment quelconque de l'avenir? Non. Pourquoi l'aurait-il fait? Il plaça devant eux la perspective d'une union éternelle dans la paix et l'harmonie, avec une famille de descendants heureux

7, 8. a) Comment Dieu satisfit-il son fils par une compagne véritable? b) Quelles furent les réactions d'Adam quand Dieu lui présenta sa future compagne édénique? Pourquoi?
9. Par quelles sortes de groupes familiaux l'Eden devait-il être habité? En quels termes Jésus confirma-t-il la concordance inspirée en le premier et le deuxième chapitre de la Genèse?
10. a) Comment Paul expliqua-t-il le lien unissant l'homme et la femme? b) Pourquoi la femme parfaite était-elle une bonne chose pour l'homme?
11. A quel genre de mariage l'Eden servit-il de cadre? Pourquoi le mariage est-il une union sainte?
12, 13. Pourquoi Dieu put-il bénir le couple humain uni par le mariage? Pourquoi cette union était-elle une des choses que Dieu considérait comme bonnes?
14. Dieu prit-il des dispositions pour que ce couple pût divorcer à un moment quelconque de l'avenir? Adam pensait-il au divorce?

et parfaits peuplant un paradis étendu à la terre tout entière. Le jour de son mariage, Adam ne pensait pas au divorce. Il n'en avait pas la moindre idée. Pourquoi voudrait-il se séparer de l'os de ses os et de la chair de sa chair, de quelqu'un qui était « une seule chair » avec lui, d'une personne que Dieu avait jointe à lui? Lui et sa femme étaient déterminés à remplir le but agréable de ce mariage parfait.

15 Leur union indissoluble était une image d'un grand mariage, celui de leur Père céleste avec sa compagne comparée à une femme, à savoir son organisation céleste de fils spirituels. Des siècles avant l'apparition de l'homme et de la femme, Dieu avait créé une organisation invisible de fils saints. De leur point de vue céleste, ceux-ci avaient observé la création de la terre. Jéhovah fit allusion à cette organisation de fils quand il dit à Job du pays d'Uts, un homme craignant Dieu: « Où étais-tu quand je fondais la terre?... alors que les étoiles du matin éclataient en chants d'allégresse, et que tous les fils de Dieu poussaient des cris de joie? » (Job 38:4,7). C'est à l'élément principal de cette organisation céleste que Jéhovah s'adressait quand il dit: « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance. » (Gen. 1:26). Cette organisation de fils angéliques est sortie de Jéhovah car tous furent créés par lui au moyen de son esprit ou force agissante. Voilà ce qui fut représenté par le fait de prendre une côte à Adam et d'en former une femme pour l'homme.

16 Cette organisation angélique, Dieu l'unit à lui par des liens indissolubles comme ceux du mariage, de sorte qu'il parle de l'organisation céleste universelle de saints anges comme de sa femme. Il fit mention de cette femme céleste symbolique quand il déclara au grand Serpent qui fit entrer le péché au paradis d'Eden: « Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon. » (Gen. 3:15). Après cette promesse, il fallut longtemps à l'organisation angélique céleste pour produire la Postérité promise, le Christ ou Messie. Aussi fut-elle comparée à Sara, une femme qui demeura longtemps stérile. Epouse du patriarche Abraham, c'est à l'âge de quatre-vingt-dix ans que Sara lui donna son premier et unique fils, qui fut appelé Isaac. S'adressant à cette organisation terrestre sous la figure de Sara, Jéhovah donna à sa « femme » ou « épouse » l'assurance qu'en temps voulu elle donnerait naissance à la Postérité promise ou Christ. Dieu déclara: « Pousse des cris de joie, stérile, qui n'enfantais pas!... Car ton époux, c'est ton Créateur; Jéhovah des armées est son nom; et ton Rédempteur est le saint d'Israël; il s'appelle le Dieu de toute la terre. Car Jéhovah te rappelle comme une femme délaissée et affligée, comme une épouse de la jeunesse qui a été répudiée, dit ton Dieu. » — Es. 54:1,5,6, *AC*.

17 Abraham ne divorça jamais d'avec sa femme Sara. Elle mourut, en étant toujours son épouse, trente-sept ans après la naissance de leur fils unique Isaac (Gen. 23:1,2). Jéhovah Dieu ne se divorcera jamais de sa fidèle organisation céleste, sa « femme » ou « épouse », représentée sur la terre par Sara. Tel est le modèle parfait pour tous les mariages humains, dont le premier fut celui d'Adam et d'Eve dans le paradis terrestre. — Gal. 4:26-28.

18 Le mariage d'Adam était une union monogame. Si Adam et Eve étaient restés fidèles dans le Paradis et s'ils avaient procréé des fils et des filles parfaits dans ce parc édénique, ils auraient observé le modèle divin. Ils auraient donné à chacun de leurs fils seulement une de leurs filles comme épouse, chaque fille étant une vierge. Ces mariages auraient été indissolubles. Tous ces humains mariés demeurant fidèles à leur Dieu, aucun d'entre eux n'aurait subi la peine du péché, qui est la mort. Nul ne serait mort et aucune union n'aurait été dissoute par la mort. Il n'y aurait pas eu de mariages de veufs et de veuves.

19 Tous les mariages auraient été féconds. De nombreux enfants parfaits seraient nés de ces unions. Les maternités auraient été des événements merveilleux, joyeux, attendus avec plaisir et non dans l'appréhension. Tout cela aurait lieu en vue de l'accomplissement du dessein de Dieu, qui voulait que la terre fût remplie d'humains parfaits, lesquels devaient cultiver et prendre soin du paradis planétaire, leur demeure éternelle. Quand ce dessein serait réalisé, les couples parfaits feraient preuve d'une parfaite maîtrise de soi et cesseraient de procréer d'autres enfants. Selon la volonté et l'arrangement de Dieu, leur faculté de reproduction atteindrait également sa limite et cesserait de fonctionner. Dans le Paradis, le mariage n'aurait apporté aux couples aucune des « tribulations de la chair » que l'apôtre Paul a prédites pour les couples actuels. — I Cor. 7:28.

20 Le dessein de Dieu, qui voulait avoir une terre paradisiaque peuplée d'hommes et de femmes parfaits et saints, chantant les louanges du grand Créateur, sera néanmoins accompli, au temps divinement marqué, quel que soit l'état actuel du mariage humain. Oui, malgré le fait que les milliards d'enfants de mariages précédents mais à présent dissous reposent dans la poussière de la terre. Le magnifique dessein relatif à notre planète, que Dieu révéla à Adam et à Eve au Paradis, est toujours le dessein de Jéhovah et sa réalisation n'est pas une impossibilité pour Dieu. Au principal adversaire de ce dessein, Dieu déclare: « (Jéhovah) des armées l'a juré, en disant: Oui, ce que j'ai décidé arrivera, ce que j'ai résolu s'accomplira... (Jéhovah) des armées a pris cette résolution: qui s'y opposera? Sa main est étendue: qui la détournera? » — Es. 14:24-27.

21 Combien de malheurs et d'échecs conjugaux, combien de souffrances, combien d'outrages au nom et à la parole de Dieu auraient été épargnés à la famille humaine, si tous les mariages avaient eu lieu au Paradis, non seulement dans le paradis local du Proche-Orient mais dans un paradis étendu à toute la terre, assujettie par des couples parfaits, justes, obéissants, et leurs enfants purs! Ainsi que Dieu en avait offert la possibilité, tous les mariages auraient pu avoir lieu dans le jardin d'Eden agrandi. Or il n'y eut qu'un seul mariage dans le paradis terrestre, il y a environ six mille ans.

---

15. De quoi ce mariage était-il l'image? Qu'est-ce qui fut représenté par le fait de prendre une côte à Adam pour en former une femme?
16. a) En Eden, comment Dieu fit-il mention de cette organisation céleste et pourquoi? b) Pourquoi fut-elle comparée à Sara, dans Esaïe 54:1-6?
17. Que représente le fait qu'Abraham ne divorça jamais d'avec Sara? Quel modèle avons-nous ici?
18. Pourquoi les mariages édéniques auraient-ils été des unions monogames?
19. En Eden, comment se serait effectuée la mise au monde des enfants? Dans quelle mesure aurait eu lieu la procréation?
20. Malgré la condition du mariage humain, quel est néanmoins le dessein de Dieu? Que déclare Jéhovah au principal adversaire de ce dessein?
21. Combien de mariages eurent lieu au Paradis? Que n'aurait pas connu la famille humaine si tous les mariages avaient eu lieu en Eden?

[22] L'union d'Adam et d'Eve débuta dans leur demeure parfaite sous la bénédiction de Dieu. Pourquoi a-t-elle engendré tant de mésententes et de malheurs domestiques? Parce que l'homme et la femme, bien que parfaits, n'assumèrent pas leurs responsabilités conjugales et ne gardèrent pas leurs places respectives quand se présenta la première épreuve. Quelqu'un s'immisça dans leurs affaires privées, un ennemi du bonheur conjugal et un briseur de foyers. Cette personne avait conçu le dessein de tourner cette institution divine à son avantage. C'était un fils spirituel de Dieu, devenu ambitieux, égoïste et rebelle, qui mérita le nom de Satan le Diable. Il ne discuta pas la question avec les deux conjoints ensemble. Non, mais il se mit à parler par le moyen d'un serpent alors qu'Eve était seule, non en compagnie de son chef conjugal, son mari Adam. Comme elle le devait, Eve dit au serpent ce que son mari lui avait appris, que Dieu leur avait interdit de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Elle observait la parole de son mari et suivait son exemple en se gardant de manger de l'arbre en question. Son mari occupait par rapport à elle la place de prophète de Dieu, et il était alors un vrai prophète. Ainsi elle témoigna du respect pour la parole de Dieu ainsi que pour l'autorité de son mari par l'intermédiaire duquel la parole de Dieu lui avait été transmise.

L'AUTORITE CONJUGALE N'EST PAS RECONNUE

[23] Mais le serpent (ou la personne invisible qui se servait de l'animal) dit à Eve que son mari était un faux prophète. Calomniant Jéhovah, il déclara que Dieu était un menteur et non tout-puissant, qu'il était incapable d'appliquer la peine attachée à la transgression de sa loi: « Le serpent dit alors à la femme: Non, vous [toi et ton mari] ne mourrez point. Dieu sait, en effet, que du jour où vous en mangerez [de l'arbre interdit], vos yeux s'ouvriront et que vous serez comme Dieu, connaissant le bien et le mal. » — Gen. 3:4,5, *Li*.

[24] Eve se sentit attirée par l'idée d'être comme son Père céleste. Elle mangea du fruit défendu. C'était là une singulière façon d'être comme son Père, en lui désobéissant! En cela la femme ne respecta pas sa place théocratique dans le mariage; elle ne consulta pas son mari en sa qualité de prophète de Dieu. Il en fut de la femme comme de ses lointains descendants, les Israélites, à une époque de crise: « Ils ont rejeté la parole de Jéhovah, et quelle sagesse ont-ils! » (Jér. 8:9, *AC*). Ce qui était pire, c'est que la femme allait exercer son influence sur son mari pour l'amener à suivre la sagesse qu'elle croyait posséder!

[25] Plus tard Adam revint auprès d'Eve. Il ne retrouva plus la femme qu'il avait connue. Il se trouva en présence d'une femme qui avait une trop haute opinion de sa personne. Il se trouva en face d'une pécheresse, d'une femme ayant désobéi à leur Dieu et Père. Eve lui offrit le fruit défendu, ce qui confirmait son péché. Alors Adam se vit en face de son premier problème conjugal! Dieu n'étant pas là, il ne pouvait le consulter. Cependant Adam savait que sa femme avait gravement péché et qu'elle avait encouru la peine de mort annoncée par Dieu: « Le jour où tu en mangeras, tu mourras. » (Gen. 2:17). La peine de mort dissoudrait le mariage d'Adam avec la belle femme qu'était Eve. Adam n'avait pas qualité pour divorcer d'avec Eve. La femme était os de ses os et chair de sa chair. Elle formait « une seule chair » avec lui, ayant été jointe à lui par Jéhovah Dieu en personne.

[26] Cependant Adam aurait pu se séparer sur-le-champ de la transgression d'Eve en refusant le fruit que lui tendait sa main, en ne cédant pas à son influence. Certes, leur Dieu et Père céleste avait dit: « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. » Mais l'homme ne devait pas quitter Dieu. Qui Adam aimait-il mieux, sa femme ou son Dieu, l'Auteur de sa vie? Pour prendre à l'égard de sa femme la mesure qui convenait, il n'était pas nécessaire qu'Adam attendît jusqu'à ce qu'il entendît une nouvelle fois la voix de Jéhovah Dieu, « qui parcourait le jardin (Paradis) vers le soir ». Il pouvait faire preuve d'autorité théocratique dans le mariage, comme des siècles plus tard un mari israélite dans la nation élue de Dieu. Les Israélites entrèrent en relations avec Dieu par une alliance solennelle conclue par l'intermédiaire du médiateur et prophète Moïse, tandis qu'Adam et Eve étaient en rapports directs avec Dieu, en tant qu'enfants parfaits. Ils n'avaient pas besoin d'un médiateur. — Gen. 2:24; 3:8.

[27] Dans le cas d'une femme israélite, la loi de Dieu communiquée par Moïse disait: « Le vœu d'une femme veuve ou répudiée, l'engagement quelconque par lequel elle [sans mari pour chef] se sera liée, sera valable pour elle. Lorsqu'une femme, dans la maison de son mari, fera des vœux ou se liera par un serment, et que son mari en aura connaissance, — s'il garde le silence envers elle et ne la désapprouve pas, tous ses vœux seront valables, et tous les engagements par lesquels elle se sera liée seront valables; mais si son mari les annule le jour où il en a connaissance, tout vœu et tout engagement sortis de ses lèvres n'auront aucune valeur, son mari les a annulés; et (Jéhovah) lui pardonnera. Son mari peut ratifier et son mari peut annuler tout vœu, tout serment par lequel elle s'engage à mortifier sa personne. Mais s'il les annule après le jour où il en a connaissance, il sera coupable du péché de sa femme. » (Nomb. 30:10–14,16). Si Adam avait condamné la transgression de sa femme en refusant le fruit que lui tendait sa jolie main, il serait demeuré le prophète de Jéhovah pour la famille humaine. Il n'aurait pas eu à souffrir des atteintes d'une mauvaise conscience ni n'aurait dû se cacher revêtu d'un pagne quand Jéhovah Dieu s'approcha d'eux à la brise du jour.

[28] Il ne s'agissait pas ici du cas d'une femme qui prépare un repas et de son mari qui mange ce qui est posé devant lui sans s'enquérir de rien par acquit de conscience. La conscience d'Adam commença de se faire entendre, car l'homme n'ignorait pas la nature du fruit que la femme le pressait de manger: c'était le fruit interdit par leur Dieu et Créateur, le Propriétaire du Paradis.

[29] Le moment était venu pour Adam de faire preuve d'autorité théocratique dans l'union du mariage. Mais au lieu d'agir de la sorte, il se laissa prendre au piège

22. a) Pourquoi ce mariage au Paradis a-t-il engendré tant de mésententes et de malheurs domestiques? b) Quelle réponse Eve fit-elle au serpent?
23. Que déclara le serpent? Par suite, quelle accusation porta-t-il contre Dieu et Adam?
24. Comment Eve porta-t-elle atteinte à son mariage et comment se proposait-elle d'employer sa prétendue sagesse?
25. a) Comment Adam se trouva-t-il en face de son premier problème conjugal? b) Adam pouvait-il divorcer d'avec sa femme?
26, 27. a) Comment Adam aurait-il pu se séparer de la transgression d'Eve? Quelle autorité pouvait-il exercer? b) Comment l'autorité du mari fut-elle soulignée dans la loi d'Israël et comment Adam aurait-il pu demeurer le prophète de Dieu?
28. Pourquoi l'homme ne pouvait-il manger avec bonne conscience le fruit que lui offrait Eve?
29. a) Adam fit-il preuve d'autorité? b) D'après Paul, qui fut le plus coupable dans cette transgression?

par crainte à la pensée de perdre sa femme quand Dieu appliquerait la peine de mort. Il permit à sa femme de lui apprendre la désobéissance à la loi suprême de Dieu. Il se laissa conduire par sa femme, qui avait été trompée par les paroles rusées et mensongères du serpent. Il confirma son péché en mangeant du fruit défendu. Il n'assuma pas son obligation conjugale comme chef de la maison pour la protection de la famille dont il avait reçu le droit de remplir la terre. Aussi, des deux conjoints devenus pécheurs, l'homme, en tant que chef de la maison, était le plus coupable. D'où ces paroles de l'apôtre Paul: « Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. » — I Tim. 2:12-14.

[30] Quand Dieu prononça son jugement sur le couple de pécheurs, il fit retomber la responsabilité essentielle pour la ruine de ce mariage sur le rebelle invisible se tenant derrière le serpent. Dieu dit au serpent: « Tu as fait cela.» Puis Dieu condamna Satan le Diable à la destruction sous le talon de la Postérité de sa « femme » ou « épouse » céleste. — Gen. 3:14,15.

[31] Cependant, en ce qui concerne le couple humain, Jéhovah fit porter la plus lourde part de responsabilité au mari. C'est le mari, Adam, que Dieu condamna à manger le fruit du sol maudit en dehors de l'Eden jusqu'à ce que l'homme retournât à la poussière.

[32] Le jugement que Dieu prononça sur Eve annonçait les douleurs de ses maternités et son état de soumission. La femme n'avait pas reflété « la gloire de l'homme », celle de son mari parfait. Eve avait fait peu de cas de l'autorité de son époux-prophète, ainsi que de l'avertissement de Dieu, et s'était engagée la première dans le péché, séduite par les paroles mensongères d'un étranger, d'un calomniateur de Dieu et de son prophète. Aussi allait-elle connaître maintenant l'autorité de son mari. Dans sa sentence, Dieu lui dit: « Tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi. » (Gen. 3:16). La femme dut subir désormais la domination d'un pécheur volontaire, d'un mari imparfait qui n'était plus en relations avec Dieu, et cela jusqu'à sa mort, c'est-à-dire si Adam lui survécut en mourant à l'âge de 930 ans.

[33] Ainsi la vie conjugale au Paradis d'Eden prit fin, et cela à cause du péché, qui est la transgression de la loi sacrée de Dieu. A présent Dieu ne voulait plus voir Adam et Eve continuer à manger des fruits de l'Eden, auxquels les deux pécheurs n'avaient pas droit, et qu'Adam, probablement sous l'influence et sur les conseils de sa femme, pourrait tenter de manger. « (Jéhovah) Dieu dit: Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, pour la connaissance du bien et du mal. Empêchons-le maintenant d'avancer sa main, de prendre de l'arbre de vie, d'en manger, et de vivre éternellement. Et (Jéhovah) Dieu le chassa du jardin d'Eden, pour qu'il cultivât la terre, d'où il avait été pris. C'est ainsi qu'il chassa Adam; et il mit à l'orient du jardin d'Eden les chérubins qui agitent une épée flamboyante, pour garder le chemin de l'arbre de vie. » — Gen. 3:22-24.

[34] Ainsi la vie conjugale dans le Paradis prit fin d'une manière catastrophique parce que le mari et la femme ne gardèrent pas leurs places théocratiques respectives, assignées par Dieu. Cependant on connaîtra bientôt les joies du mariage idéal du Paradis, à la louange du grand Auteur du mariage. Il ne faut pas entendre ici que les conjoints mourront et iront au ciel pour y être unis par un mariage céleste. Non, mais ils survivront à la guerre d'Harmaguédon, qui est proche. Après que ce conflit universel aura détruit tous ceux qui détruisent la terre, le royaume de Dieu par Jésus-Christ, la Postérité de la « femme », rétablira le Paradis et l'étendra sur la terre entière. Les couples fidèles qui survivront à cette guerre continueront leur vie conjugale après Harmaguédon, dans le Paradis qui sera restauré. Les survivants célibataires auront le privilège de contracter mariage avec des conjoints théocratiques et auront le bonheur d'élever des enfants dans les conditions paradisiaques, Satan le Diable étant enchaîné. Tous ces humains auront le privilège de jouer un rôle dans la justification de Jéhovah Dieu en démontrant que la vie conjugale au Paradis peut être un succès.

30. Sur qui Dieu fit-il retomber la responsabilité essentielle pour la ruine de ce mariage? Quelle fut la peine?
31, 32. a) En ce qui concerne le couple humain, sur qui Jéhovah fit-il retomber la plus lourde responsabilité? b) Eve avait-elle reflété « la gloire de l'homme »? Quelle peine encourut-elle?
33. Quelles mesures divines mirent un terme à la vie conjugale au Paradis? Quelle était la cause de tout cela?
34. Comment le mariage au Paradis deviendra-t-il bientôt une réalité? Quel privilège les couples mariés auront-ils envers l'Auteur du mariage?

« UNE FAMINE DANS LE PAYS »

Il y a longtemps le prophète Amos a prédit qu'il y aurait une famine spirituelle dans le pays. Aujourd'hui, cette famine est évidente dans de nombreux pays se prétendant chrétiens. La responsabilité en incombe aux églises de la chrétienté qui le reconnaissent de temps en temps. Le *Christian Recorder* dit: « L'église actuelle ressemble à une conduite rouillée séparée de la source d'approvisionnement. » Le président de l'Union baptiste de la Nouvelle Zélande fit cette remarque: « Nous sommes si occupés à maintenir notre église et à faire marcher la multiplicité de nos organisations religieuses que nous n'avons ni le temps ni la force de porter l'évangile dans le monde. » Un autre ecclésiastique observa dans le *News* de Charlotte: « Je me demande parfois si nous, qui sommes dans l'église, n'avons pas donné des pierres à nos enfants qui nous demandaient du pain, de petites choses quand, en réalité, c'est Dieu qu'ils voulaient. »

Le mariage EN DEHORS DU PARADIS

ADAM et Eve, le couple expulsé, continuèrent leur vie conjugale en dehors du Paradis d'Eden. Il ne fait aucun doute que leur union ne fut pas paisible. Sur la terre maudite, ils se mirent à procréer des enfants infectés par le péché, sujets à la mort dès leur naissance. Adam « engendra des fils et des filles ». (Gen. 4:1; 5:4.) Dans le cours du temps se firent de nouveaux mariages. Les fils d'Adam épousèrent ses filles. Ainsi il est rapporté qu'après que leur fils premier-né Caïn eut connu sa femme, « elle conçut, et enfanta Hénoc ». Dans la Bible il est fait mention de six générations issues de Caïn, qui se retira « dans la terre de Nod (qui signifie *fuite, exil*), à l'orient d'Eden » (Gen. 4:16-24). Caïn avait un jeune frère appelé Seth. La famille humaine actuelle descend de Seth et non de Caïn dont la descendance fut anéantie dans le grand déluge. Parmi les descendants de Seth figurent Hénoc le prophète et Noé le constructeur de l'arche dans laquelle huit âmes humaines survécurent au déluge universel. — I Pierre 3:20; II Pierre 2:5.

[2] A propos des temps antédiluviens, Jésus-Christ nous apprend que, « dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche ». (Mat. 24:38.) La Bible ne nous dit pas comment se faisaient ces mariages. La polygamie fut introduite par Lémec, un descendant de Caïn, car Lémec prit deux femmes (Gen. 4:19-24). A l'époque de Noé, avant le déluge, des fils célestes de Dieu se matérialisèrent dans le but d'épouser les « filles des hommes » qui étaient belles. Il est dit dans la Bible que ces « fils de Dieu » assouvirent leur passion en prenant « pour femmes toutes celles qu'il leur plut » (*Jé*) et qu'ils eurent des descendants métis appelés Nephilim, les « héros qui furent fameux dans l'antiquité ». La Bible ne révèle pas combien de femmes se choisit chacun de ces « fils de Dieu » et s'ils enlevèrent à leurs maris légitimes des femmes légalement mariées, à cause de leur beauté. — Gen. 6:1-4.

[3] Mais une chose est certaine: tous les polygames furent anéantis par le déluge, car Noé et ses trois fils, qui survécurent au cataclysme, avaient chacun une seule femme. Jésus-Christ a dit qu'il en serait de son temps, soit au « temps de la fin », comme il en fut aux jours de Noé. C'est pourquoi nous savons qu'il ne sera permis à aucun bigame ou polygame de survivre à la fin de ce monde impie et de vivre dans le Paradis sous la domination du royaume de Dieu. La famille humaine est issue d'un homme qui n'avait qu'une seule femme. La famille humaine fut protégée du grand déluge par un homme n'ayant qu'une seule femme, ainsi que par ses fils monogames; et la famille humaine sera gardée en vie lors de la fin du « présent système de choses » par des hommes, des femmes et des enfants dévoués à Dieu, qui adhérent strictement à la monogamie, c'est-à-dire au mariage d'une seule femme avec un seul homme.

[4] Aussitôt après le déluge, Jéhovah Dieu bénit Noé et ses trois fils et leur dit les paroles qu'il avait prononcées quand il bénit Adam et Eve dans le Paradis d'Eden: « Soyez féconds, multipliez, et remplissez la terre. » Ainsi Dieu autorisait le mariage de leurs descendants; il dit encore: « Et vous, soyez féconds et multipliez, répandez-vous sur la terre et multipliez sur elle. » (Gen. 9:1-7). Aujourd'hui, soit plus de quarante-trois siècles plus tard, l'homme croit que la terre foisonne d'humains. Mais la destruction de ce mauvais système de choses dans la guerre universelle d'Harmaguédon réduira dans de grandes proportions la population de la terre, comme il en fut au déluge. Aussi toutes les personnes vouées à Dieu, qui espèrent connaître la vie conjugale dans le Paradis terrestre sous le royaume de Dieu, procèdent-elles à un examen consciencieux de leurs places respectives. Elles désirent les mettre en harmonie avec les règles et les principes contenus dans la Parole de Dieu et relatifs aux mœurs, au mariage et au divorce.

[5] Aujourd'hui les coutumes et les usages matrimoniaux ne sont pas les mêmes par toute la terre. Dans les différents pays, les lois humaines peuvent approuver et permettre ces pratiques. Mais la grande question en ce « temps de la fin » est de savoir si la loi de Jéhovah pour notre époque approuve ces coutumes. Quelle est la loi de Dieu sur le mariage qui s'applique au « temps de la fin »? Il y eut certaines pratiques matrimoniales que Dieu permit et réglementa parmi ses serviteurs choisis dans les siècles qui précédèrent le Christ, mais à notre époque on ne peut pas même prendre ces pratiques comme modèle pour les personnes mariées désireuses de plaire à Dieu. Examinons cette question.

[6] Quatre cents ans après le déluge, l'ami de Jéhovah, le patriarche Abraham, était marié à une seule femme, Sara. Quand il eut quatre-vingt-cinq ans et Sara soixante-quinze ans, ils n'avaient toujours pas d'enfant à cause de la stérilité de la femme. Sara décida d'adopter un enfant. Aussi donna-t-elle à Abraham sa servante égyptienne, Agar, pour qu'Abraham eût de cette femme le fils désiré. Agar enfanta un fils, qui fut appelé Ismaël. Sara adopta cet enfant. Aucun texte ne dit que pendant les quinze années suivantes Abraham eut d'autres relations avec Agar comme seconde femme. Cependant, une telle manière d'annuler la stérilité de sa femme, et même l'insémination artificielle pratiquée de nos jours, afin d'avoir un enfant, ne sont pas des choses approuvées par Dieu aujourd'hui. Bien que Dieu eût promis de bénir Ismaël et de multiplier sa postérité, Jéhovah n'accepta pas cet

1. En dehors de l'Eden, que résulta-t-il de la continuation du mariage? De quel fils d'Adam descendaient les survivants du déluge?
2. Qui introduisit la polygamie? Comment les « fils de Dieu » désobéissants contractèrent-ils des mariages humains?
3. Au déluge, quel fut le sort des polygames? A quel type de mariage faut-il adhérer si l'on veut connaître le Paradis rétabli?
4. Comment Dieu montra-t-il qu'il autorisait le mariage de la postérité des survivants du déluge? Pourquoi les personnes qui espèrent survivre à Harmaguédon examinent-elles leurs places respectives?
5. a) En ce qui concerne les coutumes et les usages, quelle importante question se pose en ce « temps de la fin »? b) Peut-on prendre pour règles certaines coutumes que Dieu a permises dans le passé?
6. Comment Sara, la femme d'Abraham, tenta-t-elle d'annuler sa longue stérilité? Dieu approuve-t-il cela à notre époque?

enfant adopté comme l'héritier d'Abraham. Sara devait devenir la mère de l'héritier.

7 Des années plus tard le Dieu tout-puissant ranima la faculté de reproduction d'Abraham et de Sara et donna miraculeusement au patriarche un fils de Sara, alors que la femme avait quatre-vingt-dix ans et lui cent ans. Abraham n'avait donc pas vraiment eu besoin d'une autre femme pour avoir un héritier mâle auquel transmettre la promesse d'alliance de Dieu concernant la Postérité qui doit bénir toutes les familles de la terre. Quelques années plus tard, Sara demanda avec insistance le renvoi d'Agar et de son fils Ismaël. Dieu approuva cela et Abraham obéit à la volonté indiquée de Jéhovah en renvoyant Agar et Ismaël, d'une manière définitive (Gen. 16:1 à 21:21; Gal. 4:22-31). Aujourd'hui Jéhovah Dieu ne veut pas que ses serviteurs aient d'autres femmes, même si le fait d'avoir d'autres femmes en plus de son épouse légale est la coutume en maints pays.

8 Isaac, le fils unique de Sara, n'eut qu'une seule femme. Il suivit l'exemple divin institué au Paradis d'Eden et laissé par les survivants du déluge, Noé et ses trois fils. Isaac se conduisit de la sorte malgré le fait que sa femme Rebecca fut stérile pendant vingt ans avant de donner naissance aux jumeaux Jacob et Esaü (Gen. 25:19–26). De cette manière Isaac servait fidèlement le dessein de Dieu en figurant que le Fils de Dieu, Jésus-Christ, n'aurait qu'une seule épouse spirituelle, à savoir l'assemblée chrétienne de 144 000 membres que Dieu adopte comme fils spirituels (Gal. 4:28-31). Ecrivant à ces enfants de Dieu, l'apôtre Paul dit aux chrétiens de Corinthe auxquels il avait apporté la vérité sur le Christ: « Je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter à Christ comme une vierge pure. » — II Cor. 11:2.

AVOIR PLUS D'UNE SEULE FEMME A LA FOIS

9 Des fils jumeaux d'Isaac, Jacob fut celui que Dieu choisit comme l'homme qui devait hériter sa promesse faite à Abraham, concernant la bénédiction de toutes les familles de la terre par la Postérité de la « femme » de Dieu. Jacob désirait imiter son père Isaac et n'avoir qu'une seule femme, à savoir Rachel, la fille de son grand-oncle Laban. Jacob était un parent de Laban, cependant il ne reçut pas Rachel pour rien. Aussi Jacob dit-il à Laban: « Je te servirai sept ans pour Rachel, ta fille cadette. » Laban étant d'accord, Jacob servit sept ans pour obtenir Rachel. « Elles furent à ses yeux comme quelques jours, parce qu'il l'aimait. » Il ne faut pas seulement entendre ici que le temps passa avec une grande rapidité parce que Jacob était si profondément amoureux qu'il fut oublieux du temps, mais plutôt que Jacob aimait Rachel si fort qu'il pensa que sept années de dur travail était un prix peu élevé pour une femme tant aimée. Le profond amour de Jacob le protégea de l'immoralité. Pendant les sept années de ses fiançailles, il garda sa virginité, de même que Rachel, afin d'être de mœurs pures quand il l'épouserait.

10 Sous ce rapport, Jacob est un modèle pour les chrétiens actuels. Combien d'hommes se disant chrétiens seraient disposés à donner comme prix d'épouse sept ans de travail de berger ou d'un autre travail pénible et penseraient néanmoins que le prix est peu élevé? Combien auraient la force morale de garder leur virginité pendant sept années de fiançailles, afin d'être des conjoints purs et chastes? Même pendant une période de fiançailles bien inférieure à sept ans, tous les chrétiens voués doivent respecter les fiançailles, à l'exemple de Jacob, et avoir des mœurs pures.

11 A la fin de la période des fiançailles, Jacob dit à Laban, son grand-oncle: « Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli; et j'irai vers elle. » (Gen. 29:18-21). Jacob était désormais en droit de demander Rachel pour épouse, non uniquement pour partager avec elle le lit conjugal mais encore pour fonder un foyer indépendant et une famille, car Jacob avait à présent quatre-vingt-quatre ans et était l'héritier naturel de la promesse abrahamique. A l'époque son frère jumeau Esaü était marié depuis quarante-quatre ans. Esaü était un chasseur, un homme d'aventures et de passion. Allant à l'encontre du souhait de ses parents, qui craignaient Jéhovah Dieu et respectaient l'alliance abrahamique, Esaü épousa des femmes incroyantes du pays, deux Héthiennes. « Elles furent un sujet d'amertume pour le cœur d'Isaac et de Rebecca. » Ainsi Esaü devint polygame de son propre fait. Quand il eut soixante-dix-sept ans, il prit une troisième femme, une de ses cousines, une Ismaélite (Gen. 26:34, 35; 28:8, 9). C'était à l'époque où son frère jumeau Jacob se mettait à l'œuvre pour payer le prix convenu pour la possession de Rachel, une femme qui croyait en Jéhovah, le Dieu d'Abraham et d'Isaac.

12 Jacob ne devint pas polygame intentionnellement, pour imiter son frère Esaü. La polygamie n'entrait pas dans les desseins de Jacob. La seule femme qu'il désirait, c'était Rachel. Cependant, le soir des noces, Laban présenta à Jacob Léa, la sœur de Rachel, sous un voile épais afin de cacher son identité. Le lendemain matin Jacob s'aperçut qu'il avait eu des relations avec Léa et non avec Rachel.

13 Pourquoi Laban abusa-t-il ainsi Jacob? Parce que Léa était plus âgée que Rachel. Laban déclara que ce n'était pas la coutume du pays de marier la cadette avant l'aînée. En même temps que Léa, Laban donna sa servante Zilpa pour qu'elle fût la servante de Léa et aussi une seconde femme, si cela semblait nécessaire. Mais Jacob n'avait qu'un seul amour; il désirait toujours Rachel. Aussi Laban demanda-t-il à Jacob de travailler encore sept années comme prix d'épouse pour Rachel. Jacob fut d'accord.

14 A la fin de la célébration du mariage de Jacob et de Léa, qui dura une semaine, Laban donna Rachel à Jacob. Puis Jacob se mit à payer le prix d'épouse en travaillant durement. Par amour pour Rachel, il remplit fidèlement son contrat. Il paya le prix en entier, lequel était, dans sa pensée, bien inférieur à la valeur de Rachel. Laban donna une servante à Rachel (Gen. 29:9-30). Ainsi, comme on vient de le voir, Jacob fut amené à la polygamie par ruse. Cependant, il épousa des sœurs qui craignaient Jéhovah. Dieu ne manifesta aucune désapprobation. En fait, il bénit Jacob par douze

7. a) Comment Dieu montra-t-il qu'une autre femme n'avait pas été nécessaire à Abraham pour transmettre à un fils la bénédiction divine concernant la Postérité? b) Les serviteurs actuels de Dieu peuvent-ils suivre la coutume d'avoir d'autres femmes?
8. a) Concernant le mariage, quel exemple suivit Isaac, le fils d'Abraham? b) Que figurait ainsi Isaac?
9. a) Comment Jacob reçut-il une femme de son oncle Laban? b) Le profond amour que Jacob portait à Rachel le préserva de quel péché?
10. Sous quel rapport Jacob fut-il un modèle pour les chrétiens de notre temps?
11. a) En vue de quoi Jacob demanda-t-il à son oncle Laban de lui donner Rachel à la fin des sept années de travail? b) En ce qui concerne le mariage, comment Esaü, son frère jumeau, avait-il montré peu de respect pour ses parents et l'alliance abrahamique?
12, 13. Comment Jacob devint-il un polygame involontaire?
14. Quand Jacob reçut-il Rachel comme femme? Dieu manifesta-t-il de la désapprobation quand Jacob fut ainsi amené à la polygamie?

fils et une fille que lui donnèrent les deux sœurs et leurs servantes.

[15] Plus tard, quand Jéhovah Dieu organisa ces douze fils et leurs familles en une nation, Israël, et qu'il la délivra de l'esclavage d'Egypte, Jéhovah permit encore la polygamie dans cette nation. Mais il interdit au polygame de prendre pour épouses des sœurs. Il fit cette défense: «Tu ne prendras point la sœur de ta femme, pour exciter une rivalité, en découvrant sa nudité à côté de ta femme pendant sa vie.» (Lév. 18:18). Le plus grand polygame de l'histoire de la nation d'Israël (mais non du monde) fut le roi Salomon de Jérusalem. «Il eut sept cents princesses pour femmes et trois cents concubines; et ses femmes détournèrent son cœur» du culte de Jéhovah, le seul vrai Dieu vivant. Cela arriva parce que Salomon suivit l'exemple d'Esaü en épousant des femmes étrangères, y compris la fille de Pharaon (I Rois 11:1-3). Sagement Jéhovah Dieu avait donné cet ordre concernant les futurs rois d'Israël: «Qu'il n'ait pas un grand nombre de femmes, afin que son cœur ne se détourne point... Il écrira pour lui, dans un livre, une copie de cette loi, qu'il prendra auprès des sacrificateurs, les Lévites. Il devra l'avoir avec lui et y lire tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre (Jéhovah), son Dieu.» — Deut. 17:17-19.

[16] Ainsi Dieu permit la polygamie en Israël, mais il établit des dispositions légales à ce sujet afin de protéger la première femme du polygame ainsi que toute autre femme et leurs enfants (Deut. 21:15-17). La pratique de la polygamie servit sans aucun doute à produire une nombreuse population dans la nation d'Israël.

[17] Quand, au premier siècle avant l'ère chrétienne, Israël passa sous la domination des Romains, conquérants du monde, la polygamie avait décru parmi les Israélites ou Juifs. Dans *The Jewish Encyclopedia* (Tome VIII, page 336) il est dit: «La monogamie était de règle parmi les Juifs aux jours de Rome, mais il y avait des exceptions notables.» Par la loi donnée aux Israélites par l'intermédiaire de Moïse, le prophète de Jéhovah, les Juifs qui se disaient toujours sous cette loi, pouvaient se sentir libre de pratiquer la polygamie comme leurs parents éloignés, les mahométans arabes. Offrant un contraste bien net, Jésus-Christ déclara que la volonté de Dieu à l'égard de ses disciples était le mariage selon l'exemple du premier homme au Paradis, c'est-à-dire l'union d'un homme avec une seule femme en vie (Mat. 19:1-9). C'est la seule pratique qui sera permise dans le Paradis, lequel sera bientôt restauré sous le royaume de Dieu.

[18] Avant que Salomon, le roi aux nombreuses épouses, se détachât de la pure adoration de Dieu, il écrivit ces mots: «Celui qui a trouvé une femme (bonne, NW) a trouvé une bonne chose, et il a obtenu faveur de la part de (Jéhovah).» (Prov. 18:22, *Da*). «Maison et richesse sont l'héritage des pères, mais une femme sage vient de (Jéhovah).» (Prov. 19:14, *Da*). Un adorateur de Jéhovah devrait donc accepter, par conséquent, que sa femme lui coûte quelque chose, soit avant ou après le mariage, surtout une femme qui lui fait obtenir la faveur de Jéhovah, une femme qu'il peut considérer comme venant de Jéhovah parce qu'elle est entièrement, exclusivement vouée à Dieu.

[19] Dans les temps bibliques, parmi le peuple élu de Dieu, il était de règle de payer un prix d'épouse comme dépense initiale pour avoir une femme. David, l'exterminateur du géant, donna deux cents prépuces de soldats philistins en échange de sa femme Mical, la fille du roi Saül (I Sam. 18:20-27). Le prophète Osée donna pour sa femme quinze pièces d'argent et un homer et demi d'orge (Osée 3:1-3). Jésus-Christ donna pour son épouse spirituelle sa vie en sacrifice (Eph. 5:25, 26). Souvenez-vous qu'Eve coûta à Adam une côte. — Gen. 2:21, 22.

[20] Cette ancienne coutume subsiste encore en maints endroits. De plus, dans quelques parties de la terre, il est d'usage que le père offre une dot en même temps que sa fille, c'est-à-dire une somme d'argent, des biens ou une propriété qu'une femme apporte à son époux lors du mariage. Cela coûte cher au père de l'épouse. Cependant la remise d'une dot se pratiquait même dans la nation d'Israël. Prenez le cas de Caleb, le compagnon de Josué lors de la reconnaissance du pays de Canaan. Malgré son âge, il lui fut permis de traverser le Jourdain et d'entrer dans la terre promise de Palestine sous la conduite de Josué, le successeur de Moïse. Caleb dut conquérir sa part du pays. Il promit de donner sa fille Acsa à l'homme qui prendrait la ville de Kirjath-Sépher. Son neveu Othniel s'empara de la cité. Quand Acsa lui fut donnée comme femme, elle demanda un supplément à une certaine dot de son père Caleb. Aussi, à une terre du midi, Caleb ajouta les indispensables sources d'eau. — Josué 15:13-19.

[21] Pharaon, roi d'Egypte, donna en mariage sa fille au roi Salomon. A la future épouse Pharaon donna pour «dot» la ville de Guézer, que Salomon rebâtit (I Rois 9:16, 17). Une dot n'est pas un moyen d'acheter un mari pour sa fille mais elle apporte une aide matérielle à l'homme qui la prend pour épouse. La dot évite à la femme de ne représenter que des dépenses pour son mari.

[22] Quand l'assemblée chrétienne fut établie le jour de la Pentecôte, en l'an 33, les premiers membres étaient des Juifs et ceux qui étaient devenus des prosélytes juifs par la circoncision. Pendant trois ans et demi, l'assemblée chrétienne se composa exclusivement de Juifs et de prosélytes. Ces Juifs introduisirent dans le christianisme leurs coutumes matrimoniales sous certains rapports. Même Jésus-Christ, leur Conducteur, utilisa des coutumes nuptiales juives pour illustrer ses discours par des paraboles (Mat. 22:1-14; 25:1-13; Luc 12:35-40). Certaines dispositions matrimoniales chez les Juifs furent, il est vrai, abolies par la nouvelle alliance de Jéhovah avec l'assemblée chrétienne, bien que Dieu les eût autorisées dans la loi qu'il donna par l'intermédiaire de Moïse. Mais aucun texte ne permet de conclure que le prix d'épouse et la dot furent abolis ou interdits parmi les chrétiens, ni les célébrations de mariage. La nouvelle alliance de Jéhovah rétablit, cependant, dans l'assemblée chrétienne le modèle parfait du mariage qu'il institua avec l'homme et la femme parfaits au Paradis d'Eden. Les chrétiens doivent suivre aujourd'hui cet exemple.

15. a) En Israël, Dieu permit-il au polygame de prendre pour épouses des sœurs? b) Comment le roi Salomon suivit-il l'exemple d'Esaü mais qu'avait ordonné Dieu au sujet des futurs rois d'Israël?
16. En permettant la polygamie en Israël, quelles dispositions Dieu établit-il?
17. Qu'était devenue la polygamie en Israël au temps de Jésus? Quelle sorte de mariage Jésus prescrivit-il à ses disciples?
18. Pourquoi un adorateur de Jéhovah devrait-il accepter que sa femme lui coûte quelque chose? Quelle femme peut être considérée comme venant de Jéhovah?
19. Quels exemples d'épouses obtenues contre paiement sont contenus dans la Bible?
20, 21. Quel usage coûteux doit observer le père dans certains pays? Quels exemples bibliques avons-nous à ce sujet?
22. a) A la Pentecôte de l'an 33, le prix d'épouse et la dot furent-ils abolis dans l'assemblée chrétienne? b) Selon la nouvelle alliance, quel exemple les chrétiens doivent-ils suivre aujourd'hui?

L'anniversaire QUE LES *chrétiens* DOIVENT CÉLÉBRER

Le 30 mars 1961, après le coucher du soleil, les chrétiens de toutes les parties du monde s'assembleront pour commémorer la mort de Jésus-Christ, telle que le Seigneur l'a instituée. Serez-vous parmi eux?

CHAQUE ANNEE de nombreux anniversaires sont célébrés au nom de la religion chrétienne. Mais un seul incombe au chrétien, individuellement et collectivement; un seul est expressément ordonné par Jésus-Christ, le Conducteur, Instructeur et Maître des chrétiens. Quel est cet anniversaire? Noël? Non. Pâques? Non. La Toussaint? Non. C'est celui de la mort de Jésus-Christ, l'anniversaire connu sous les noms de « Mémorial », « Commémoration » ou « Souper du Seigneur ». C'est là l'anniversaire, et le seul, imposé à tous les chrétiens. — Luc 22: 19.

L'importance du Mémorial est soulignée par le fait que nous en avons reçu un quadruple récit. A son sujet, l'apôtre Paul, informé par inspiration directe, écrivit: « Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit, et dit: Ceci (signifie, *NW*) mon corps, qui est rompu pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il prit la coupe, et dit: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez. Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur. » — I Cor. 11: 23–26.

Cet anniversaire devant être célébré par les chrétiens, les témoins de Jéhovah ont continué de le fêter même au risque de leur liberté et de leur vie, comme par exemple dans les camps allemands de concentration. Aujourd'hui, ils continuent de le faire en dépit des interdictions qui frappent leurs assemblées dans les pays derrière le Rideau de fer et dans d'autres comme la Chine rouge et l'Ethiopie.

Cette année, les témoins du monde entier, de l'est à l'ouest, après le coucher du soleil, s'assembleront dans leurs salles du Royaume, le 30 mars. Cette date-là, le 30 mars, est le seul jour imprimé en rouge sur leur calendrier. Toutes les personnes de bonne volonté envers Dieu sont invitées, oui, encouragées à se joindre à eux. En quelques mots, voici comment se déroulera le programme: un cantique, une prière, un discours sur la signification de l'événement, la présentation des emblèmes, les remarques finales et, pour terminer, un cantique et une prière.

Pourquoi les témoins de Jéhovah célèbrent-ils le souper du Seigneur une seule fois par an et pourquoi à cette date-là? De nombreux chrétiens ne le célèbrent-ils pas plusieurs fois l'an, tandis que l'église catholique romaine, lors de la messe, le célèbre tous les jours, sauf le vendredi saint? Pour quelles raisons Jésus nous ordonna-t-il de commémorer sa mort?

La commémoration de la mort de Jésus, une fois par an, le jour de sa mort, est appropriée, logique, conforme aux Ecritures. Les anniversaires d'événements importants reviennent chaque année. Célébrer un tel événement plus d'une fois par an, ne serait-ce pas en amoindrir plutôt qu'en rehausser l'importance? De plus, Jésus institua cet anniversaire le soir de la Pâque juive. Celle-ci commémorait, outre l'affranchissement des Israélites de l'esclavage égyptien, le fait que leurs premiers-nés avaient été épargnés; sur l'ordre formel de Dieu, elle était célébrée à la même date chaque année. En passant, notons que tout Israélite négligeant de la célébrer était « retranché de son peuple ». — Ex. 13: 3–13; 34: 18; Nomb. 9: 13.

Pourquoi cette date du 30 mars pour la célébration? Jésus mourut-il ce jour-là? Non, mais il mourut le 14 Nisan qui tombe cette année le 30 mars. Le 14 Nisan? Oui; d'après le calendrier lunaire que Dieu donna aux Israélites, l'année commençait avec la nouvelle lune la plus rapprochée de l'équinoxe du printemps; l'équinoxe tombant ordinairement le 21 mars, premier jour du printemps. Nisan ou Abib, le premier mois, commençait avec la nouvelle lune visible la plus rapprochée de cette date-là. La célébration de la Pâque avait lieu le quatorze Nisan, date à laquelle la lune était pleine. Pour les Israélites, comme dans le récit de la création contenu dans la Genèse, le jour commençait le soir au lieu du milieu de la nuit. C'est pourquoi l'institution par Jésus du Mémorial, après le coucher du soleil, le jeudi soir, et la mort du maître, le lendemain après-midi, eurent lieu le même jour.

POURQUOI LE MEMORIAL?

Pourquoi Jésus ordonna-t-il de commémorer sa mort? En raison de son importance pour tous, depuis Jéhovah jusqu'au moindre des hommes. Plus de 4000 ans auparavant, une créature angélique parfaite, par ambition et égoïsme, s'était rebellée contre Dieu; puis, elle avait induit le premier couple humain, en faisant appel à son égoïsme, à se joindre à elle dans la rébellion. Elle se vantait de pouvoir également détourner de Dieu toutes les créatures de Dieu. Ce rebelle, Satan le Diable, souleva ainsi la question: Qui est le maître de l'univers? Une autre question, rattachée à celle-là, se posa encore: A qui la faute si Adam et Eve péchèrent? Dieu les créa-t-il incapables de maintenir leur intégrité, tout en exigeant qu'ils la gardent? Afin que fut ôté une fois pour toutes l'opprobre jeté sur lui par ces questions, Dieu permit à Satan ainsi qu'à Adam et Eve de continuer à vivre pendant quelque temps; il donnait ainsi au Diable toute occasion de justifier sa fanfaronnade. — Job, chapitres 1 et 2; Prov. 27: 11.

A travers les siècles, des hommes fidèles comme Abel, Enoch, Noé, Abraham et Moïse ont gardé leur intégrité, par là justifiant Dieu et prouvant que le Diable est menteur. Ils la gardèrent en dépit de tout ce que Satan put faire sous le rapport de la tentation et de la persécution. Mais un homme parfait pouvait-il observer toute la loi de Dieu, ce que Dieu avait exigé d'Adam et d'Eve? Quand vint l'heure de sa mort, Jésus avait rempli cette exigence divine. Par conséquent, son exemple de fidélité, avant tous les autres, avait démontré que le Diable était menteur, vantard; il avait ôté l'opprobre qui couvrait le nom de Jéhovah. Bien plus, en tant qu'homme parfait, Jésus possédait le droit à la vie. En abandonnant sa vie humaine, il pouvait conférer ce droit à tous les humains méritants qui l'avaient perdu par suite de la transgression d'Adam. Nous pouvons donc voir que, jusqu'à la mort de Jésus, pour ce qui est de Jéhovah Dieu et de toutes ses créatures, aucun événement plus important que la réhabilitation par Jésus de son Père et l'inauguration par lui de la voie menant à la vie pour tous les humains qui en sont dignes, ne s'était pas encore produit. Si un événement mérite d'être commémoré, c'est assurément celui-là.

Le souper du Seigneur est donc un mémorial en l'honneur de la souveraineté de Jéhovah. Il nous rappelle puissamment à l'esprit que Jéhovah, et lui seul, est digne de notre adoration. Il magnifie ses quatre merveilleux attributs de sagesse, justice, amour et puissance, qui rendirent possibles et sa réhabilitation et notre accession à la vie éternelle. Ainsi, en assistant à la Commémoration de la mort de Jésus, notre appréciation de Jéhovah Dieu augmente ainsi que notre gratitude pour tout ce qu'il a fait pour nous.

On peut dire la même chose au sujet de Jésus-Christ. En réalité, cette commémoration souligne tout particulièrement sa conduite, ce qu'il a fait et fera encore pour nous. Bien qu'existant en forme de Dieu, la Parole, nom sous lequel il était connu avant de venir sur la terre, consentit à s'humilier, à devenir comme un homme et à souffrir toutes sortes d'injures tout en accomplissant fidèlement sa mission de témoin pour la vérité. Il garda son intégrité même jusque dans une mort honteuse et pénible sur le poteau de supplice. Jésus fit tout cela par amour pour nous et pour son Père céleste, réjouissant ainsi le cœur de Jéhovah. Lors de la Commémoration, son corps qu'il offrit et son sang qu'il versa pour nous sont préfigurés par le pain sans levain et le vin rouge. Combien nous lui sommes redevables! Le fait que, par des images, notre attention est attirée sur ces vérités, est une autre raison puissante pour laquelle l'assistance à cet anniversaire chrétien est un devoir pour nous! — Phil. 2: 5–8.

Le souper du Seigneur nous aide encore à augmenter notre appréciation des exigences qui nous sont imposées, en qualité de chrétiens. Il nous faut imiter Jésus, car nous lisons: « Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. » Son exemple, le fait qu'il garda son intégrité en dépit de la tentation et de la persécution, est porté

à notre connaissance afin que nous le suivions. Quand il institua le Mémorial, Jésus fit ce soir-là d'autres remarques, rapportées dans Jean, chapitres 13 à 17; comme le montrent ces dernières observations, les chrétiens doivent porter du fruit et montrer par là qu'ils sont ses disciples. Ils doivent rester en union avec le Christ, la Vigne, et s'aimer les uns les autres, comme Jésus les a aimés. Par ce seul fait, tous les hommes reconnaîtraient qu'ils sont vraiment ses disciples. Le Mémorial, ou souper du Seigneur, nous amène donc à nous examiner et sert à nous inciter à de plus grands efforts pour imiter Jésus-Christ en gardant notre intégrité. — I Pierre 2: 21.

QUI PEUT Y PARTICIPER?

L'unique particularité du Mémorial est le fait de passer le pain sans levain et le vin rouge à tous les assistants. Mais tous doivent-ils y prendre part? Non; en fait, aujourd'hui, dans de nombreux cas, si ce n'est dans la majorité des cas, personne n'y participera. Pourquoi? Parce que les Ecritures montrent que Jésus institua le Mémorial de sa mort avec ceux avec lesquels il avait conclu une alliance pour son royaume céleste; leur nombre est limité à 144 000 (Luc 22: 28–30; Apoc. 7: 1–4; 14: 1, 3). L'année dernière, sur un million deux cent cinquante mille assistants, un seulement sur quatre-vingt-huit partagea le souper. Y participèrent ceux-là seuls qui avaient la ferme conviction que Dieu traite personnellement avec eux en leur qualité de fils spirituels et qui avaient par conséquent l'espérance certaine d'une destinée céleste. — Rom. 8: 15–25.

Que dire des autres? Ce sont les « autres brebis », les membres de la « grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation ». Elles ont l'espérance de posséder la vie éternelle dans un paradis terrestre car, un jour, notre planète sera remplie de créatures justes, adorant toutes Jéhovah Dieu. Cependant, bien que ne partageant pas les emblèmes, elles observent le commandement de Jésus de commémorer sa mort et sont heureuses d'assister à la célébration afin de profiter des choses qui y sont dites et faites, car il leur faut garder, elles aussi, leur intégrité afin d'avoir part à la réhabilitation du nom de Dieu et obtenir la vie éternelle. — Jean 10: 16; Apoc. 7: 9; Es. 11: 9.

Ainsi, que tous les hommes bien disposés envers Dieu, qu'ils se déclarent chrétiens voués ou non, assistent à la célébration de l'anniversaire de la mort du Christ en compagnie des témoins de Jéhovah, dans l'une des salles du Royaume et qu'ils en retirent de grands bienfaits.

QUEL EST *le chemin divin conduisant au salut?*

Pour sauver de quoi? Pourquoi personne ne devrait-il l'ignorer?

SI UN médecin vous disait que vous allez mourir dans quelques semaines, sauteriez-vous de joie? Fêteriez-vous cet événement? Votre dernier jour serait-il le plus heureux de votre vie? Non, naturellement! Ce serait le plus triste de tous, pour vous et ceux que vous aimez. Aucune personne saine d'esprit ne se réjouit de mourir. Il n'est que naturel que vous désiriez prolonger votre vie.

C'est pourquoi la disposition prise par Dieu pour nous sauver est de la plus haute importance pour nous. C'est le moyen par lequel notre vie peut se prolonger indéfiniment. C'est le moyen par lequel nous pouvons être affranchi de la malédiction de la mort qui, à notre époque, frappe inévitablement tous les humains. Une chose qui a une action si favorable pour nous mérite certainement considération. Elle vaut la peine que nous prenions le temps de nous renseigner à son sujet.

Depuis le moment où le premier homme viola de plein gré la loi de Dieu et s'attira la mort, celle-ci a assujetti le genre humain. De même que les faiblesses qui rendent une personne particulièrement prédisposée à certaines maladies sont transmises par les parents à leurs enfants, ainsi la mort nous a été transmise par nos premiers parents. La sainte Bible souligne ce fait quand elle déclare: « Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et [qu'] ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché. » — Rom. 5: 12.

Jusqu'à ce jour l'homme n'a pas trouvé le moyen de se libérer de la mort héritée ou de délivrer ceux qui ont déjà été emportés par elle. Seul Jéhovah Dieu, le Créateur de l'homme, peut le sauver de cette situation fâcheuse. Puisqu'il a pourvu au moyen pour le salut, il serait insensé de n'en pas tenir compte ou de refuser d'en recevoir les bienfaits.

Non seulement les vivants mais les morts eux-mêmes peuvent profiter de la disposition prise par Dieu pour le salut. Ils peuvent être arrachés à l'étreinte de la mort et ramenés à la vie, non par le pouvoir de l'homme mais par celui de Dieu. A cet égard, Jésus-Christ, qui joue un rôle important dans cette disposition salvatrice de Dieu, déclara: « Ne vous étonnez pas de cela, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux commémoratifs entendront sa voix et en sortiront, ceux qui ont fait le bien ressusciteront pour la vie, et ceux qui ont fait le mal ressusciteront pour le jugement. » (Jean 5: 28, 29, *NW*). Cette résurrection a lieu au moment fixé par Dieu.

La vie éternelle est possible, comme cela ressort de ces mots: « Et la promesse qu'il nous a faite, c'est la vie éternelle. » (I Jean 2: 25). Le Souverain suprême ne fait pas de promesses qu'il ne peut pas tenir. Celle qui concerne la délivrance de la mort se réalisera à l'égard de ceux qui l'aiment et lui obéissent. Assurément on ne peut pas s'attendre à ce qu'il accorde la vie éternelle aux personnes qui, rebelles, refusent de lui obéir ou ne tiennent aucun compte de sa disposition pour le salut. « Jéhovah garde tous ceux qui l'aiment, et il détruit tous les méchants. » — Ps. 145: 20, *AC*.

LA SOURCE DE SALUT

Bien que certains gouvernements politiques veulent faire accroire aux hommes que le salut vient d'eux, en réalité il n'y a qu'une seule source de salut, Jéhovah Dieu, vers qui l'homme doit se tourner pour l'obtenir. Il est le Sauveur de l'homme. Il sauva la race humaine de l'anéantissement total au cours du déluge, et délivra à maintes reprises la nation d'Israël de l'escla-

vage. Le roi David le considérait comme la source du salut quand il dit: « Jéhovah est mon rocher, ma forteresse, mon libérateur, Dieu est mon roc où je trouve un asile, mon bouclier, la corne de mon salut, ma haute retraite et mon refuge. » — II Sam. 22:2,3, *AC*.

De même que Dieu sauva les justes lors du déluge et de la destruction de Sodome et de Gomorrhe, ainsi il sauvera de telles personnes lors de la destruction de l'actuel monde méchant. Mais il fera davantage encore. Il les libérera de la mort adamique. Cette délivrance fut rendue possible par la disposition qu'il prit en vue d'annuler les effets du péché adamique.

Puisqu'Adam était parfait avant de pécher, seule la vie d'un autre homme parfait pouvait racheter ou apporter la délivrance à ses descendants. Il était impossible à la race humaine de fournir d'elle-même cet homme parfait, car tous sont nés imparfaits pour avoir reçu la force vitale d'Adam le pécheur. « Qui peut tirer le pur de l'impur? Personne. » — Job 14:4, *Cr*.

En qualité de source de salut pour l'humanité, Jéhovah Dieu a fourni l'homme parfait dont la vie pouvait racheter la race humaine, en transférant la force vitale de son premier Fils angélique, du ciel dans le sein d'une vierge. L'enfant n'ayant pas reçu la vie par la lignée adamique, mais l'ayant reçue de Dieu, il était parfait. C'est ainsi que Jésus-Christ devint l'égal d'Adam et fut en mesure de racheter l'humanité en déposant sa vie humaine parfaite. « C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie (son âme, *NW*) comme la rançon de plusieurs. » — Mat. 20:28.

DIFFERENTES OPINIONS CONCERNANT LE SALUT

Comme on pouvait s'y attendre dans un monde qui fait trop grand cas de la philosophie humaine, nombreuses sont les opinions touchant le salut de l'homme. Par exemple, certaines personnes religieuses pensent que la foi en Jésus-Christ est, de fait, la seule chose nécessaire au salut. De temps à autre, on entend certains de leurs prédicateurs encourager les gens, d'une manière extrêmement émouvante, à croire au Seigneur Jésus-Christ pour être sauvés. Une fois qu'une personne est « sauvée » de cette façon, on la croit « sauvée » pour toujours. Elle est considérée comme ayant gagné le salut et point n'est besoin qu'elle craigne de le perdre. Ce dont elle est sauvée est, croit-on, l'enfer de feu vers lequel vont tout droit les créatures qui n'obtiennent pas le salut ou sont perdues. A ce propos, l'évangéliste Billy Graham dit: « Ce fut le caractère terrible de l'enfer qui amena Dieu à concevoir la merveilleuse expiation du Christ sur la croix... Ce fut l'idée que l'homme était complètement perdu qui inspira à Dieu celle de le sauver par ce moyen extrême... Certes nous devrions éviter l'enfer à cause du prix que Dieu paya pour nous en arracher. »

Une autre idée à propos du salut est celle que soutiennent les partisans du salut universel. Ces personnes croient inconcevable que Dieu torture éternellement ceux qui n'ont pas assuré leur salut. Elles croient au rétablissement final de tous les pécheurs dans la faveur de Dieu. L'un des premiers partisans du salut universel, un évêque du nom de Titus, déclara, en 364 de notre ère, que la rigueur des tourments de l'enfer « mènerait les méchants à la repentance et par conséquent au salut ».

Les personnes troublées par les avis différents à propos du salut développent souvent une théorie à elles. Elles concluent que tout ce qui est exigé pour le salut c'est de mener une vie convenable et de ne pas faire de mal à son prochain. Dieu, croient-elles, n'exige rien d'autre de leur part.

Nous arrivons finalement au cas des personnes qui prétendent que l'homme n'a pas besoin d'être sauvé. A leurs yeux, l'effusion du sang du Christ comme sacrifice de rançon n'avait aucune valeur. Cette idée est non seulement appuyée par les athées mais encore par de prétendus chrétiens. Le manuel de la Science chrétienne *Science and Health with Key to the Scriptures* affirme: « Le sang matériel de Jésus ne fut pas plus efficace pour purifier du péché quand il fut répandu sur l'arbre maudit, qu'au temps où il coulait dans ses veines tandis qu'il s'occupait journellement des affaires de son Père. »

Les divers points de vue sur le salut peuvent sembler irréfutables aux personnes qui les soutiennent, mais cela ne signifie pas qu'ils sont corrects. Il n'existe qu'une seule source où des informations faisant autorité puissent être trouvées sur le sujet, c'est la Bible.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR ETRE SAUVE

La Parole de Dieu révèle que, pour être sauvé, il est exigé plus qu'une déclaration de foi en Jésus. Affirmer simplement que l'on croit ne suffit pas. Lorsque Paul et Silas dirent au geôlier macédonien: « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé » (Actes 16:31), ils ne limitaient pas le salut à la foi en Christ comme étant le Rédempteur. Ils savaient qu'il était impliqué davantage. Nous ne devons pas seulement croire que le Christ est le Fils de Dieu et le Rédempteur de l'humanité, nous devons aussi connaître les Ecritures et être disposé à suivre l'exemple du Christ. Il démontra sa foi dans le Père céleste par ses œuvres, qui consistaient à enseigner publiquement les vérités spirituelles qui honoraient son Père et réconfortaient le peuple. Ce bel exemple doit être suivi par ceux qui disent croire au Christ. Leur foi doit être accompagnée d'œuvres similaires. Jacques, l'écrivain biblique, souligne cela quand il dit: « Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. » — Jacq. 2:18.

Lorsqu'une personne, en partant de la connaissance scripturale qu'elle a acquise, croit au Christ comme au Sauveur auquel Dieu a pourvu et démontre cette foi par ses œuvres, elle peut se considérer comme étant sur le chemin conduisant au salut. Elle aurait cependant tort de penser que désormais elle est sauvée et ne peut plus tomber. Elle doit montrer par sa persévérance dans la foi chrétienne qu'elle est digne du salut. « Que celui qui croit être debout prenne garde de tomber. » — I Cor. 10:12.

Le chemin sur lequel elle se trouve ne la préserve pas des tourments de l'enfer de feu, car un tel lieu n'existe que dans l'imagination de gens mal informés. La Parole de Dieu ne dit rien au sujet des tourments éternels des âmes perdues dans un enfer brûlant, en châtiment de leur méchanceté. Elle dit ceci: « Le salaire du péché, c'est la mort. » « L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. » « (Jéhovah) détruit tous les méchants. » (Rom. 6:23; Ezéch. 18:4; Ps. 145:20). Par amour Dieu a fait le nécessaire afin que nous soyons délivrés de la mort éternelle. Ce salut nous affranchis de la malédiction de la mort amenée par le péché d'Adam.

La délivrance de la mort est un don de Dieu accordé à ceux qui lui obéissent, et non aux désobéissants. Les méchants ne l'obtiendront pas, c'est-à-dire que tous les humains n'en profiteront pas. La Bible en limite les bienfaits aux personnes de toutes sortes qui pratiquent la foi. « Car je n'ai point honte de l'Evangile: c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit. » A propos de ceux qui n'ont pas la foi, l'apôtre Pierre dit que Dieu « réserve(ra) les injustes pour être punis au jour du jugement ». C'est-à-dire qu'ils seront retranchés de la vie. Il poursuit en affirmant qu'ils « périront par leur propre corruption ». — Rom. 1:16; II Pierre 2:9,12.

LES PRINCIPALES EXIGENCES POUR LE SALUT

Pour qu'une personne gagne le salut, Dieu exige qu'elle pratique la foi en lui et en Jésus-Christ. Personne ne peut s'attendre à la faveur de Dieu s'il refuse de pratiquer la foi dans le Père comme Sauveur et en celui que le Père a envoyé pour rendre possible le salut. Il est écrit: « Car quiconque invoquera le nom de (Jéhovah) sera sauvé. » (Rom. 10:13). Quiconque agit ainsi doit non seulement avoir foi en Jéhovah et en son Fils, mais encore en la véracité de sa Parole. « Or sans la foi il est impossible de lui être agréable; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. » — Héb. 11:6.

La personne sans foi qui nie l'existence du péché et la nécessité du salut ne change rien à la réalité. Bien qu'elle se refuse à le reconnaître, elle est pécheresse. « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. » (I Jean 1:8). Toute personne qui pratique la foi en la Parole écrite de Dieu, la reconnaît comme véridique, conviendra de son état de péché par suite du péché adamique et de son besoin d'un rédempteur. Elle démontre qu'elle se repent des péchés qu'elle a commis contre Dieu, péchés dus à son imperfection. « Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir. » — Actes 17:30.

Il est juste que le Créateur exige l'obéissance de la part de l'homme. Dans le passé, les obéissants étaient ceux à qui il accordait sa faveur. Il n'en est pas autrement aujourd'hui. Quiconque désire être protégé lors de la proche bataille d'Harmaguédon et être affranchi de la mort doit obéir à Jéhovah Dieu et à Jésus-Christ qu'il a oint pour être le Souverain de la terre. Cela ressort du texte d'Hébreux 5:9, où nous lisons concernant le Christ: « Après avoir été élevé à la perfection, (il) est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel. » Une fois encore, les Ecritures indiquent ici que le salut est limité et non universel.

La persévérance sur le chemin qui mène à la vie est encore une exigence à laquelle nous devons satisfaire si nous désirons être sauvé. Il ne sert à rien pour une personne de s'engager dans la voie de la fidélité et de l'obéissance à Dieu si elle ne persévère pas. Elle doit rester fidèle toute sa vie, même si sa fidélité entraîne la mort. « Mais celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. » — Mat. 24:13.

Cette personne doit manifester sa foi de la même manière que le fit le Christ en se vouant à Jéhovah Dieu, en symbolisant ce don par l'immersion dans l'eau, et en faisant une déclaration publique de la vérité. Elle doit être un instructeur de la Parole et des desseins de Dieu. Elle ne peut rester silencieuse, croyant que la foi seule suffit pour être sauvé. Le silence n'est pas le chemin divin qui y conduit. « Car c'est en croyant du cœur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut. » — Rom. 10:10.

Le petit nombre d'individus qui ont été choisis pour régner avec le Christ dans les cieux obtient le salut par la résurrection de la condition de mort. Mais pour la grande foule de personnes de toutes sortes qui envisagent la vie éternelle sur la terre, le salut viendra pendant le règne millénaire du Christ. A ce moment-là, le Christ leur appliquera les bienfaits du sacrifice de la rançon afin qu'elles soient libérées du péché adamique, affranchies de la mort et rétablies dans la perfection humaine dans un paradis terrestre. C'est le but certain que nous atteindrons si nous suivons jusqu'au bout le chemin divin menant au salut.

● Pourriez-vous me dire pour quelle raison Jésus ne baptisa pas? Y a-t-il des textes bibliques pour appuyer cette affirmation? — F.P., Canada.

En Jean 4:1-3, nous lisons: « Le Seigneur sut que les pharisiens avaient appris qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean. Toutefois, Jésus ne baptisait pas lui-même, mais c'étaient ses disciples. Alors il quitta la Judée, et retourna en Galilée. »

A la vue du grand nombre de disciples qui venaient à Jésus pour être baptisés, il est raisonnable de conclure que Jésus laissa ses disciples conférer ces baptêmes pour conserver sa liberté d'action dans l'œuvre plus importante de guérison spirituelle et physique. De plus, Jésus s'est sans doute abstenu de baptiser qui que ce soit pour qu'aucun candidat à l'immersion ne puisse tirer orgueil du fait d'avoir été baptisé par le Fils de Dieu, ou au contraire de se sentir moins favorisé pour ne pas avoir connu ce privilège. C'est en ce sens que Paul, parlant de son propre cas, écrivit: « Je rends grâces à Dieu de ce que je n'ai baptisé aucun de vous, excepté Crispus et Gaïus, afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. » — I Cor. 1:14,15.

En outre, le baptême que les disciples de Jésus administrèrent avant la Pentecôte était le même que celui de Jean et de ses disciples, c'est-à-dire un baptême dans l'intention de symboliser leur repentance pour recevoir le Messie promis. Si Jésus avait baptisé lui-même, il n'aurait pu logiquement le faire pour préparer les disciples à lui-même. Il aurait alors été obligé de commencer quelque chose de nouveau, un baptême en son nom, ce qui n'eut pas lieu avant la Pentecôte.

Ainsi, nous avons des raisons suffisantes et valables pour dire que Jésus-Christ, tant qu'il fut sur terre, laissa accomplir à ses disciples le baptême d'eau en symbole de repentance.

● Y aura-t-il encore des tremblements de terre dans le monde nouveau? — D.S., Etats-Unis.

On explique aujourd'hui que la plupart des tremblements de terre sont provoqués par des glissements de grandes surfaces le long de crevasses ou de failles de l'écorce terrestre, tandis que d'autres sont dus à l'activité volcanique ou à l'affaissement de

cavernes de calcaire. Parmi les théories soutenues en faveur des glissements figurent les contractions dues au refroidissement de la terre. A la lumière de ces faits, qui s'expliquent par des raisons naturelles, nous pensons que ni Jéhovah Dieu ni Satan ne sont la cause des séismes actuels.

Les tremblements de terre sont souvent mentionnés dans les Ecritures. On y voit que certains furent provoqués par Jéhovah, ou prévus par lui. On peut mentionner celui au cours duquel furent engloutis les maisons de Koré, Dathan et Abiram, et ceux qui se produisirent à la mort et à la résurrection de Jésus. — Nomb. 16: 31–33; Mat. 27: 51–54; 28: 2.

Jésus, qui participa à la création, a prévu sans doute à l'avance la formation de la croûte terrestre et la formation de pressions qui chercheraient un jour à se libérer. En tant que Maître d'œuvre, il peut très bien avoir su que ce temps de la fin serait le moment de la manifestation accrue de tels bouleversements. — Mat. 24: 7.

Cependant, il n'y a pas de raisons de craindre la possibilité de tels faits dans le monde nouveau. Jésus-Christ, le Maître d'œuvre de Jéhovah, celui de qui il est dit « que toutes choses ont été faites par lui », a été intronisé dans le ciel comme Roi immortel du monde nouveau (Prov. 8: 30; Jean 1: 3). Avec un bienveillant intérêt, il veillera à ce qu'aucune force naturelle ne soit la cause de maux pour ses sujets du monde nouveau, tout comme il calma une fois les eaux déchaînées de la mer de Galilée alors que le bateau « se remplissait déjà » (Marc 4: 37–41). Connaissant bien la structure de la terre, il fera en sorte que les pressions internes se libèrent dans une région inhabitée de la terre ou dans l'océan, afin de ne faire aucun tort à l'homme. Il peut encore donner aux hommes la possibilité d'évacuer de telles régions avant la manifestation du séisme. Nous pouvons être certains d'une chose: personne ne souffrira d'un tel phénomène dans le monde nouveau. Et, sans doute, les tremblements de terre cesseront le jour où la terre entière sera transformée en un vaste paradis.

● Un chrétien peut-il contracter une assurance-vie? N'est-ce pas là une forme de loterie? — S.P., Etats-Unis.

L'assurance sur la vie, comme d'ailleurs les autres formes d'assurance, ne peut être considérée comme une loterie, mais comme une forme d'investissement. On n'essaie pas d'assurer celui qui n'aura pas d'accident ou qui ne mourra pas, mais seulement de faire face à un cas d'urgence. Il est scriptural que quelqu'un prenne des dispositions pour les siens et s'il souhaite se prémunir de ce côté, cela le regarde lui seul. — Gal. 6: 5; I Tim. 5: 8.

Dans certains pays, l'assurance responsabilité civile automobile est obligatoire et en d'autres, c'est l'assurance-maladie. Il suffit tout simplement de rendre à César ce qui est à César et de satisfaire à ses lois (Mat. 22: 21). Là où l'assurance n'est pas obligatoire, le chrétien doit décider lui-même de la conduite à adopter.

COMMUNICATIONS

LE MINISTERE

Le mois d'avril est le quatrième et dernier mois de la campagne de *La Tour de Garde*. En tout lieu les témoins de Jéhovah continueront à offrir ce périodique des plus importants aux personnes de bonne volonté moyennant une contribution volontaire de 5 fr. suisses, 50 fr. belges et 1 dollar canadien pour un abonnement annuel, remettant gratuitement à chaque nouvel abonné trois brochures traitant de sujets bibliques. Encouragez vos amis et voisins à s'abonner à *La Tour de Garde;* elle les aidera à apprendre comment obtenir la vie dans le monde nouveau de Dieu. Pour savoir comment vous pouvez vous-même participer à cette œuvre consistant à diffuser la vérité biblique dans tous les pays, vous n'avez qu'à vous adresser à la Salle du Royaume des témoins de Jéhovah la plus proche de votre domicile.

LE MEMORIAL DE 1961

Le moment s'approche où le peuple de Jéhovah (le reste et les autres brebis) se réunira en tant qu'assemblées pour l'observance de la Commémoration la plus significative de toutes, celle qui rappelle chaque année la mort victorieuse du Seigneur Jésus-Christ. Cette année ce sera le 30 mars. La réunion qui commencera après 18 heures sera ouverte par un cantique et une prière, après quoi un frère capable, membre du reste si possible, prononcera le discours. Après avoir demandé la bénédiction de Jéhovah pour le pain d'abord et après pour le vin rouge, les symboles seront distribués séparément. Chacun sera invité à participer au service dans le champs selon les arrangements spéciaux prévus et la réunion se terminera par la prière et un chant. Que chaque assemblée prenne dès maintenant ses dispositions pour la Commémoration.

TEXTES QUOTIDIENS POUR AVRIL

16 Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme éprouvé, un ouvrier qui n'a point à rougir, qui dispense droitement la parole de la vérité. — II Tim. 2: 15. wF 1/6/60 14a

17 Quel rapport y a-t-il entre la justice et l'iniquité? — II Cor. 6: 14. wF 1/7/60 4, 5a

18 Pais mes brebis. — Jean 21: 17. wF 1/8/60 10, 11a

19 Celui qui répand la calomnie dévoile les secrets, mais celui qui a l'esprit fidèle les garde. — Prov. 11: 13. wF 1/10/60 13, 14

20 Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; mais moi, je vous ai choisis, et je vous ai établis, afin que vous alliez, et que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure, afin que ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. — Jean 15: 16. wF 15/2/60 24a

21 Sont-ils ministres de Christ?... Je le suis plus encore: par les travaux, bien plus; par les coups, bien plus; par les emprisonnements, bien plus. Souvent en danger de mort. — II Cor. 11: 23. wF 15/9/60 16

22 De part et d'autre du fleuve il y avait des arbres de vie qui... donnaient leurs fruits chaque mois. Et les feuilles des arbres servaient à la guérison des nations. — Apoc. 22: 2, NW. wF 15/11/60 3,4a

23 Nous ne trouverons aucune occasion contre ce Daniel, à moins que nous n'en trouvions une dans la loi de son Dieu. — Dan. 6: 5. wF 1/11/60 29, 30

24 Celui qui couvre une faute cherche l'amour, et celui qui la rappelle dans ses discours divise les amis. — Prov. 17: 9 wF 15/7/60 16

25 Une multitude de gens de toute espèce montèrent avec eux. — Ex. 12: 38. wF 1/12/60 3

26 En vous écrivant, dans ma lettre, de n'avoir pas de relations avec les impudiques, je n'entendais pas, d'une manière absolue, les impudiques de ce monde, ou bien les cupides et les escrocs, ou encore les idolâtres; il vous faudrait alors sortir du monde. — I Cor. 5: 9, 10. wF 15/12/60 6, 7

27 Nul ne peut servir deux maîtres. — Mat. 6: 24. wF 15/2/60 14

28 Nul homme qui sert comme soldat ne s'occupe des affaires commerciales de la vie, de façon à avoir l'approbation de celui qui l'a engagé comme soldat. — II Tim. 2: 4, NW. wF 15/1/61 12

29 Qui est réellement un fidèle et prudent intendant que son maître établira sur son corps de serviteurs pour continuer à leur donner leur mesure d'approvisionnement au temps convenable? — Luc 12: 42, NW. wF 1/2/61 12

30 En recevant la parole de Dieu, que nous vous avons fait entendre, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais... comme la parole de Dieu, qui agit en vous qui croyez. — I Thes. 2: 13. wF 15/2/60 14, 15

ETUDES DE « LA TOUR DE GARDE »

9 avril: Le mariage au Paradis, § 1–27. Page 84.

16 avril: Le mariage au Paradis, § 28–34, et Le mariage en dehors du Paradis. Page 87.